

LA BOURSE
 EN AUGMENTATION: Brazilian, Can. Cement, Dom. Steel, Inter, Nickel, Hollinger, Lindsay, Imp. Oil, Inter, Petrol, B. A. Oil, Inter, Util. "B", Dom. Stores, Noranda, Snow, Moiss, Lake Shore.
 EN DIMINUTION: International Util. "A".
 L'INDICE: Industrielles, en avance de 8.50 à 105.82, ferroviaires en avance de 4.57 à 54.08, utilitaires, en avance de 2.08 à 41.82.

The Canadian

Tarif d'abonnement
 Service à domicile, Montréal et banlieue: \$9 par année, avec rabais de \$1.50 pour paiement comptant.
 Même service, au mois: \$0.75.
 Livraison postale, Canada (hors Montréal la banlieue) et Grande-Bretagne: \$6 par an, avec rabais de \$1.50 pour paiement comptant.
 Service, au mois: \$0.60.
 États-Unis: \$8 par année.
 Europe continentale: \$12 par année.

OL. XXIX — No 159 **BEAU ET FRAIS** MONTREAL, VENDREDI 9 OCTOBRE 1931 **Max., 60 Min., 48** **PRIX: TROIS SOUS**

M. Bennett pousse la canalisation du St-Laurent - Mise en garde de l'honorable M. Taschereau

(Voir page 10)

Le désarmement

D'après les informations fournies par soixante Etats différents la 7e édition de l'Annuaire de la Société des Nations, la Fondation pour la Paix universelle (World Peace Foundation), de Boston, a calculé que le monde avait dépensé durant la dernière année, pour fins militaires, 100 millions de plus que l'année précédente. Les budgets les plus élevés viennent dans l'ordre suivant:

Etats-Unis	\$707,425,000
Russie	578,943,000
France	466,980,000
Grande-Bretagne	465,255,000
Italie	248,946,500
Japon	236,861,500
Inde	211,587,622
Allemagne	171,923,040
Espagne	112,583,300
Chine	94,291,650
Pologne	92,873,000

Les chiffres relatifs à la Grande-Bretagne appellent une mise en garde. Toutes les parties de l'Empire ayant fait cause commune dans la dernière guerre, il y aurait lieu d'ajouter au budget métropolitain ceux des colonies ou des dominions, qui forment un total très respectable. De même faudrait-il ajouter le budget de l'Inde, qui est par l'Inde pour tenir les peuples de l'Inde sous la domination britannique. Ces rectifications faites, la Grande-Bretagne passe deuxième rang sinon au premier.

Pour ce qui est de l'Allemagne, il y aurait lieu de tenir compte des camouflages que les commissions de contrôle et les observateurs indépendants ont été unanimes à constater dans une organisation militaire où les Etats ont une large part.

Tels quels, cependant, les chiffres permettent de mesurer la portée des peuples qui prétendent que pour assurer la paix il n'y a qu'à désarmer. Si les partisans de cette théorie, l'Angleterre, les Etats-Unis... et la Russie (!), y croient eux-mêmes, pourquoi ne commencent-ils pas par mettre bas les armes, sans se préoccuper de ce que feront les autres?

De toute évidence le désarmement exigera le renforcement préalable des organismes de sécurité. Il y a en effet des intérêts et des grandes puissances sont comptables au reste du monde; et même le principe qui est à la base du régime des mandats, n'est pas sûr qu'à l'heure actuelle l'évacuation de l'Inde par l'Angleterre serait une bonne chose pour l'Europe et l'Amérique, sans parler de l'Océanie blanche. Il importe à la civilisation tout entière, et non seulement à la civilisation française, que la France ne soit pas la route au bolchévisme en Indo-Chine, qu'elle reste maîtresse de l'Afrique du Nord, au Sénégal. La Belgique fait dans le Congo la police sans laquelle, chaque année, quelques douzaines de missionnaires catholiques seraient mangés à la broche. Et ainsi de suite. Et pour exercer ces dominations nécessaires l'appareil militaire est indispensable. Mais quoi qu'il en soit de cet aspect de la question, une grande puissance coloniale comme la France, qui surcroît a vu son territoire métropolitain envahi et ravagé trois fois en cent ans, se doit à elle-même, et à la cause même de la paix, d'exiger d'autres garanties avant de remettre son sort entièrement entre les mains d'un tribunal d'arbitrage comme celui de la Haye.

La question de Genève dans l'intrigue et le compromis, la Cour internationale a rendu, dans l'affaire de l'Anschluss, un jugement qui ne pas remontée dans l'esprit des peuples. Il s'agissait de savoir si l'union douanière entre l'Allemagne et l'Autriche n'équivalait pas à une union politique contraire au traité de Versailles et dangereuse pour la paix européenne; si, en tout cas, elle ne serait pas une violation de l'engagement pris par l'Autriche envers les puissances garantes de son emprunt international, de ne rien faire qui compromettre son indépendance. Par un vote presque unanime, les juges ont, contre tout bon sens, répondu non à la première question. La deuxième question elle-même n'a été tranchée dans l'affirmative que par un vote de 8 contre 7, bien que le texte du protocole d'emprunt ne prêtât pas à la moindre ambiguïté. Que l'Allemagne s'avise de prêter à l'Autriche, à même l'argent qu'elle emprunte à ses anciens ennemis, ce qu'il faudrait à ce pays pour payer sa dette, et rien ne s'opposera plus à une union douanière qui serait probablement le prélude d'une autre guerre à brève échéance. La France, entre autres, estime ces jugements de la Cour internationale une sauvegarde insuffisante pour ses nationaux et pour les peuples dont elle a la charge. Qui l'en blâmera? La guerre, c'est un risque, un risque effroyable: le désarmement sans une garantie d'arbitrage compétent, désintéressé et pourvu de sanctions, c'est esclavage, c'est la mort.

Du reste, quelles raisons a-t-on de croire que le désarmement permettra d'assurer la paix? Désarmé, on peut s'armer. Jusqu'à la Révolution française les peuples n'avaient que des troupes inférieures; celui qui avait vingt mille hommes sous les armes était redouté de tous ses voisins. Il y avait néanmoins des guerres, dont l'une, par erreur, dura cent ans, et une autre trente ans. On engageait des hostilités et on levait les troupes ensuite.

Et tout cela ne veut certes pas dire qu'il ne faille pas souhaiter le désarmement: il faut au contraire le souhaiter ardemment, y travailler sans relâche, selon la volonté du Souverain Pontife.

Mais cela veut dire que, dans l'intérêt même de la paix, il ne faut pas méfier des gens qui voudront exploiter la haute et généreuse pensée de Pie XI pour remplacer tout armement par des budgets de vaudeville, où l'autorité sera exercée par des hommes de paille (paille de Panama ou paille d'Italie) et qui resteront ailleurs sans sanctions.

Olivier ASSELIN

Les Choses du Temps

L'agriculture dans l'Ouest et en notre province.

D'après M. Oliver W. Macdonald, inspecteur relevant du conseil d'agriculture ou Farm Board de Régina, bien que la situation de l'agriculture en Saskatchewan ne soit pas brillante dans l'ensemble, 25 pour 100 des agriculteurs de cette province n'ont pas de dette et ont un peu d'argent de côté.

Le Herald de Lethbridge, propriété de M. Buchanan, dit que la même chose est vraie du sud de l'Alberta, qui est censé avoir particulièrement souffert de la sécheresse et qui, naturellement, est comme le reste de la province affectée par la dépréciation du blé. Ces "farmers", dit le Herald, sont à l'ouvrage comme d'habitude, font marcher la ferme. On entend rarement parler d'eux au dehors. Ils vivent confortablement, voire à l'aise, tout en vendant leurs récoltes beaucoup meilleur marché qu'il ne conviendrait.

Vingt-cinq pour cent: il ne manque pas de régions québécoises, même de la vallée du Saint-Laurent, où le nombre des agriculteurs sans dettes, avec de l'argent en banque ou placé en bonnes valeurs, ne dépasse pas cette proportion.

Le grand mal de l'Ouest ne serait-il pas surtout le manque de ressort dans l'adversité — caractéristique de tous les peuples qui se sont enrichis trop vite, par un minimum de calcul et d'effort.

Ce mal, c'est celui des Etats-Unis à l'heure actuelle. Au Canada il régnait un peu partout, mais beaucoup plus dans les provinces nouvelles que dans les anciennes, où l'on a des habitudes de vie plus réglées, sinon plus modestes. — Ol. A.

L'esprit allemand.

Quand la Cour de justice internationale de la Haye est rendu, dans la question de l'Anschluss, le jugement d'embrouille que l'on sait, l'Allemagne, qui voyait quand même la réalisation de son plan ajournée, ne fut pas contente. La Gazette de Voss, un des journaux les plus influents du Reich, exprima ainsi l'opinion générale:

"La France devra tenir l'engagement moral pris en face du monde de favoriser des unions douanières sur une base plus large."

Et c'était une manière fort habile de se mettre sous le patronage de l'apôtre de l'union paneuropéenne, M. Briand.

La Gazette, passant aux menaces, ajoutait:

"Nous avons mis le point final à un petit chapitre avant d'en amorcer un autre plus grand et plus important."

La presse catholique était-elle plus raisonnable? La célèbre Gazette de la Croix, parlait de "l'humiliation infligée au peuple allemand sur un nouveau diktat français qui ne le cédait en rien à celui de Versailles".

La France a peut-être réussi à amadouer ces rodomonts: en politique tout est possible. On se demande cependant comment, eux qui n'ont pas respecté la neutralité de la Belgique et qui ne reconnaissent pas le traité de Versailles, ils respectent un nouvel accord. — Ol. A.

Le mot d'ordre de la France.

On sait les pourparlers récents de M. Laval avec le gouvernement du Reich en vue d'une collaboration franco-allemande pour le développement des marchés de l'Europe du sud-est. A l'oeuvre commune la France apporterait son or et l'Allemagne son outillage industriel.

Cela conduit à se demander pourquoi la France n'écoulerait pas les produits de sa propre manufacture sur les nouveaux marchés européens que son crédit aidera à créer. La réponse est bien simple: la France ne s'est pas industrialisée, après la guerre, au point que l'on prévoyait.

Le retour à la France, par les traités de 1919, des gisements de fer de la Lorraine, et le remplacement par un outillage tout moderne du matériel démodé des usines du Nord qu'avaient détruites les Allemands, faisaient croire que l'histoire se répéterait et que la France imiterait l'Allemagne victorieuse de 1870. On se rappelle que l'Allemagne d'alors, subitement enrichie par l'indemnité française de cinq milliards, se lança avec une telle impétuosité dans la voie de l'industrialisation que, trois années après la paix, elle traversait une crise économique de première grandeur.

Il n'en est pas ainsi de la France. Pays de mesure, le progrès de son industrie n'a jamais dépassé, depuis la guerre, le rythme du bon sens. C'est pour cela que le New York Times peut écrire aujourd'hui:

"Dans un monde désemparé, la France jouit d'un bien-être enviable, grâce au fait qu'elle est encore ce qu'elle était avant la guerre, c'est-à-dire un pays de culture et de petite industrie. On se demandait avec le plus vif intérêt, après l'Armistice, si la France ne surmonterait pas sa crise de dénatalité et si, stimulé par une rapide expansion de l'industrie, le

La spéculation sur la terre.

On lit dans le Toronto Star:

On offrait récemment aux enchères, à Chesley, une ferme d'une telle valeur qu'elle portait une première hypothèque \$5,000 et une deuxième de \$1,500. On en offrit \$3,500, soit 70 pour 100 de la première hypothèque ou 53 pour 100 des deux hypothèques réunies. L'offre fut repoussée.

Un autre aspect du problème qui se pose pour l'agriculture nous est offert par une vente aux enchères qui a eu lieu dans le comté de Perth. Une ferme de 130 acres, qui fut rapportée, il y a quelques années, \$10,000, se vendit seulement \$1,500. Plus de la moitié de sa valeur s'était envolée.

On voit à ces exemples quelles difficultés traversent le cultivateur, même en Ontario, où la récolte est bonne et où se pratique la culture mixte. Les cours s'échappent tout à fait à son contrôle, aussi bien pour ce qu'il vend que pour ce qu'il achète. Le coût de la vie n'a pas baissé, pour lui, dans la même proportion que son revenu. Ses hypothèques lui mangent autant d'argent que ci-devant. Le flic est, aussi lourd, sinon plus lourd. Et lorsqu'il se résout à vendre sa ferme pour fuir les tracasseries qu'il donne, sur lorsqu'il y est forcé pour honorer ses obligations, il découvre que la valeur en a considérablement baissé et que, même à sacrifice, il y a peu ou point de preneurs.

Le Français électeur et citoyen.

De remarquables réflexions de M. Pierre Gaxotte dans JE SUIS PAR-TOUT:

Le Français a ceci de particulier qu'il se décompose en deux personnages qui s'entendent fort mal: l'électeur et le citoyen.

L'électeur aime l'éloquence. Il est enivré, mal emboûté et frénétique. Pauvre, il déteste les moins pauvres; riche, il déteste les plus riches. Il veut l'égalité, le partage des biens, la socialisation des banques et des moyens de production. Il acclame les candidats avancés. Il vote contre le châteaun, le curé, l'officier.

Le citoyen vit en famille. Son cercle de relations ne s'élargit guère au delà de ses partenaires à la botte. Il a peu d'enfants mais il les élève bien. Il raconte volontiers des histoires de casernes, ne manque pas la revue du quatorze juillet, et si les troupiers n'ont pas bonne figure, il ne manque pas d'ajouter: "Ce n'est pas de mon temps que le capitaine aurait laissé sortir des bleus aussi sales."

Il est économiste, prévoyant, patriote. Il a acheté le Crédit Foncier et il s'est fait construire une maison. Il a acheté une Citroën à un ami gêné, et le dimanche il promène sa femme à la campagne. Il s'insurge contre les empiétements de l'Etat. Il critique de plaisanteries les monopoles, le tabac de l'Etat, les allumettes de l'Etat, les chemins de fer de l'Etat et les téléphones de l'Etat. Il méprise les fonctionnaires qu'il a élus, traite les fonctionnaires de fainéants, ne paie pas sa cotisation aux assurances sociales et oppose une mauvaise volonté constante à tout ce qui porte atteinte à sa liberté. Il se moque de l'égalité comme de sa plus lointaine cheville et il tient en réserve contre les crânes, les épateurs et les zigotos une riche provision d'inséctives et de claqueurs qui le consolent de ne pouvoir crâner lui-même davantage.

On assiste ainsi en France à un jeu qui déroute absolument les étrangers: un monde politique tout pénétré de socialisme, une majorité socialisante sans cesse accrue par le corps électoral, et une république absolue de ce même corps électoral pour tout ce qui est véritablement du socialisme, c'est-à-dire tyrannie de la masse sur l'individu.

C'est tout de même ce fond de caractère qui nous fait de ne pas désespérer de nos affaires.

Billet du matin

UNE SUGGESTION DE BY-TOWN

Un correspondant d'Ottawa, dont je soupçonne le nom en dépit de son anonymat discret, m'écrit une lettre dont j'extrait quelques passages:

Je ne puis me figurer qu'un homme de votre valeur, un philanthrope qui jette à tous vents tant de traits de génie, qui met, sous le nom des "promoteurs" des idées qu'ils devraient développer au bénéfice de l'humanité, surtout par ce temps de chômage, je ne me figure pas, dis-je, que vous fassiez dans les journaux et qu'un lanceur de grandes affaires ne vous ait pas encore attaché à sa personne.

Si le raffinage de l'huile de bec-sotie, "l'aspirateur" de la protection nocturne du bétail (Etat du New-Jersey), et tant d'autres grands projets que vous avez conçus, n'ont tenté personne, je vous en propose un autre.

Que pensez-vous de l'industrie de la fabrication d'anneaux de portes de cave? Ce n'est pas compliqué et j'y arrive.

Un vieil oncle à moi, qui souffrait horriblement d'un mal de dent (sans s'en rendre compte), m'a dit un jour, me demandant un jour de la lui extraire, ce que je ne pus refuser. Avisant un solide filin, j'en attachai, à son insu, un bout à l'anneau de la porte de la cave (sorte de trappe pratiquée dans le plancher, ouvrant sur charnières, et munie d'un anneau, mobile dans son incrustation permettant le passage d'un doigt ou de deux, suivant la nécessité). Fixant l'autre bout, par un noeud coulant, à la dent de mon oncle, — il n'est pas nécessaire que ce soit toujours un oncle, — j'exhortai le "patient" à faire généreusement le sacrifice de son unique croc, puis j'enflammai une allumette soufflée (ancien modèle de Hull) et la passai rapidement sous son nez. Un mouvement arrière du bonhomme — plutôt instinctif, car je ne l'avais pas brûlé — et c'était fait, sans douleur.

Notre paysanriche vous fera peut-être criser au "racketeering", à la pratique inautorisée de la profession dentaire... Je cric, à mon tour: Haite! Songez à la question du chômage, répondez par les inventions que cela ferait surgir: confection de trappes de cave, d'anneaux, de charnières de vie, d'escaliers, d'outils, etc., sans compter l'industrie, sans douleur, de tous les vieux crocs qui se refusent à remplir leur fonction, et les vieux crocs pour lesquels tant de gens les gardent pour biqueter leur prochain, ou la guenille.

Songez-y, mon ami, et si l'expérience vous tente, prévenez-m'en et nous assisterons, car je vous suis toujours dévoué.

Sincèrement à vous HENRI.

Je ne veux pas vous débiter, mon cher Henri, mais votre idée me semble tout simplement absurde, car l'anneau de trappe de cave peut être remplacé par un bouton de porte, une espagnolette de fenêtre ou tout objet susceptible d'être mis en mouvement rapidement, comme une automobile ou même une simple cigarette.

Non, Henri, je crois que vous vous y connaissez mieux en défense nationale qu'en chirurgie dentaire, et je vous conseille de vous perfectionner encore — si c'est possible — dans ces-les-là.

Ne voyez pas un reproche dans ces lignes inspirées par le plus pur désintéressement. Dicter une réponse à votre steno A... Vous trouverez facilement quelque chose de mieux que votre récente invention, qui, soit dit franchement, ne vaut rien.

J'attends de vos nouvelles avec impatience.

des HAMEAUX.

Des vers de Madame Ada Negri

"Vespertina", le nouveau recueil de poèmes que Mme Ada Negri, la grande poétesse italienne, vient de publier, a été accueilli dans toute la péninsule avec un faveur sans précédent. En plus profondément humains, j'allais du plus intime de l'être, Ada Negri chante tour à tour l'allégresse du printemps, la grandeur de l'oeuvre à accomplir, la brièveté de la vie, thèmes éternels qu'elle rejoint par le frémissement d'un lyrisme contenu, la sobriété d'une facture qui atteint à la pureté classique. Après le cantique d'amour passionné du "Livre de Mara, Ada Negri, dans "Vespertina", s'élève devant le tragique de l'existence, sur tout le livre planent l'idée de Dieu et celle de la Mort, — et trouve des accents d'une sérénité désespérée qui, au dire des critiques italiens les plus autorisés, l'apparentent à Leopardi. — (Figaro).

La science dangereuse

Un philologue de Munich se présentait dernièrement dans un village bavarois et, avisant un paysan, il lui demandait s'il pourrait lui indiquer une personne aussi vieille que possible et habitant le village depuis aussi longtemps que possible, à l'effet de procéder sur elle à des "recherches sur le dialecte".

Entendant ces mots, le paysan, après avoir retiré sa casquette, se gratta la tête avec un embarras visible.

— C'est que, voyez-vous, finit-il par dire, nous avons bien dans le village une vieille femme, très vieille, plus de 90 ans... Seulement, si vous voulez la faire se déshabiller, elle n'acceptera pas. Elle a honte, cette femme, n'est-ce pas?..

L'état financier du Québec

Une opinion américaine sur la solide position financière de notre province et la sécurité qu'elle offre à ceux qui ont des capitaux à placer

Le rédacteur financier de la New York Evening Post, qui signe "G. W. B.", chaque jour, des analyses très fouillées sur les conditions du placement, publiait mercredi, 7 octobre, l'article qu'on va lire sur la situation financière de la Province de Québec, envisagée au point de vue de ceux qui ont des capitaux à placer.

Pareille expression d'opinion, venant d'un journal qui fait autorité en matières financières et que l'on ne peut, d'autre part, soupçonner d'être moins désintéressé que les autres quotidiens des Etats-Unis, à notre égard, réjouira ceux qui ont conservé leur confiance au gouvernement Taschereau; — elle pourra éclairer les autres.

Voici la traduction de cet article, qui a été publié en page financière, sous la rubrique: "The Investor".

Les titres du Québec bien garantis

La forte marge des revenus au-dessus des charges assure un haut degré de sécurité

Plus que jamais, ceux qui placent des capitaux dans les titres de gouvernements étrangers sont anxieux de connaître les faits de façon précise. Dans la période actuelle de dépression économique mondiale, le prestige et la bonne foi reconnue du pays emprunteur comptent pour peu. Il est nécessaire de montrer un budget équilibré, une position bancaire et monétaire favorable, et surtout une marge de revenus considérable par rapport aux exigences du service de la dette.

Ceux qui recherchent des faits avant d'engager leurs capitaux ne peuvent manquer d'être impressionnés par la politique fiscale et la position de la province de Québec (Canada) par rapport à sa dette. Les obligations 4 1/2 %, venant à échéance en 1961, se vendent actuellement à des cours rapportant un peu plus de 5 %, ce qui représente le rendement le plus bas de toutes les obligations provinciales canadiennes, et même un chiffre inférieur à celui des obligations fédérales 4 % de 1960.

AUGMENTATION DE 174% DANS LES REVENUS AU COURS D'UNE DECADE

Une analyse du développement économique et financier du Québec, récemment exécutée par James R. Clarke, de la Dominion Securities Corporation, montre clairement la raison pour laquelle les obligations de la province de Québec ont une valeur aussi considérable.

Au cours de la dernière décennie, le revenu total du Québec a augmenté de 174 pour cent tandis que les charges provenant de la dette publique n'ont avancé que de 82 pour cent. Pour l'année fiscale se terminant le 30 juin 1930, les charges de la dette publique ne se sont élevées qu'à 10.11 pour cent du revenu total de cette période.

On peut apprécier la solidité de cette position en comparant les exigences du service de la dette avec les différents items du revenu provincial. Il existe quatre sources principales de revenu: les impositions, les licences et droits, le commerce des liqueurs alcooliques, et les terres et forêts. A lui seul le rendement des terres et forêts pour l'année fiscale se terminant le 30 juin 1930, était supérieur aux déboursés découlant de la dette. Les revenus totaux des licences et des droits et du commerce des alcools représentaient quatre fois le chiffre des charges de la dette, et les revenus provenant des taxes équivalaient à trois fois ce montant.

DEPENSES CONSIDERABLES FAITES SANS RECOURS A UNE FINANCE A LONG TERME

Déniant une politique fiscale parfaitement saine, la province de Québec a enregistré un excédent budgétaire des revenus sur les dépenses, chaque année, depuis 33 ans, y compris l'année fiscale se terminant le 30 juin dernier. Il n'a jamais été nécessaire d'emprunter à long terme pour parer à un déficit dans le budget provincial.

Fait encore plus remarquable, la province a dépensé à même ses revenus ordinaires, chaque année, des sommes considérables pour des routes, des travaux publics et des bâtiments, sans faire d'emprunts à longue échéance. Durant l'année fiscale 1930 ces déboursés se sont élevés à 28.85 pour cent des dépenses totales.

Il est bien évident que de pareilles dépenses assurent une plus grande marge de sécurité en ce qui concerne la dette. D'abord, de pareilles améliorations augmentent la richesse de la province, en aidant au développement de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. En second lieu, en diminuant ces dépenses, les sommes disponibles pour le service de la dette pourraient être considérablement augmentées.

C. W. B.

Voici le texte même de l'article: THE INVESTOR QUEBEC BONDS PROTECTED Wide Margin of Revenues Over Service Charges Affords High Degree of Safety Investors in foreign Government bonds today are more eager for facts than ever before.

In the present period of world-wide economic upheaval the prestige and established good faith of the borrowing country count for little. It is necessary to show a balanced budget, a favorable banking and currency position and a wide margin of revenues over debt service requirements. (A suivre à la page 7)

ELECTION PRESENTE EST LE RESULTAT D'UNE MANOEUVRE DES DEPUTES CONSERVATEURS

C'est ce que dit le fils de Lloyd George, dans sa lettre de démission, qui est supposée refléter l'opinion de son père

UNE GRAVE RESPONSABILITE

Londres, 8. P.C. — La première étape de la lutte électorale est marquée de deux démissions dans le gouvernement d'union nationale; ce sont celles du secrétaire parlementaire du Board of Trade, le major Gwilym Lloyd George, et celle du contrôleur de la maison du roi, le major Henry Owen.

Ces deux postes ne sont pas de la haute importance, mais la démission de Gwilym George est assez significative de l'attitude de son père, Lloyd George, le chef du parti libéral.

Les deux lettres de démission se ressemblent. "J'ai pris pour acquiescer le major George, dans une lettre au premier ministre, l'impossibilité d'organiser un gouvernement national contre une opposition travailliste et je me suis fui à votre proposition de m'entretenir l'existence d'un gouvernement que le temps nécessiterait à la mise en oeuvre des articles de loi nécessaires à votre programme et de ne pas le conduire en une action générale en vue de faire une coalition permanente.

De fait, continue M. George, le gouvernement d'union nationale a non seulement failli à la tâche de régler les buts immédiats qu'il s'était proposés, mais il n'a pas même réussi son but principal. Ce gouvernement n'a effectué aucun examen des problèmes qui avaient nécessité sa formation.

Bien que le gouvernement, pendant ses quelques semaines d'office, a perdu sa meilleure partie de son temps en discussions oiseuses sur l'opportunité d'une élection générale, provoquant ainsi, à l'étranger, une espèce de déception qui a causé le plus grand préjudice à nos échanges sur le marché international.

"Le peuple ne veut pas d'une élection hâtive; dans son ensemble, il est parfaitement hostile; chez ses industries les plus importantes, agriculture, commerce, finance, on a jugé inopportune et absolument contraire à nos meilleurs intérêts, surtout dans la situation présente de ces affaires domestiques et étrangères.

Cet élection n'est le fait que d'une faction de politiciens conservateurs désireux de mousser à tout prix leurs intérêts politiques particuliers de tenter d'escalader le pouvoir à l'avantage d'un gouvernement à conceptions nationalistes en un moment où la nation est dans l'inquiétude, et de faire finalement à l'exécution de leur politique de tarif douanier... le gouvernement s'est assuré d'obtenir des majorités sur des propositions fantaisistes, tellement fantaisistes en effet qu'il a dû lui-même tard les modifier ou les renier complètement. En regard de cet état de choses, votre décision récente de soulever les chambres et de lancer une élection générale ne peut signifier autre chose que la victoire des conservateurs; ils escomptent une victoire à la faveur des conditions instables et du nationalisme imposé par la science de la population. Ce que possible leur permettrait de gouverner, au nom du peuple national, d'endosser un programme intégral de tarifs d'importation et de droits de douane, de maintenir les œuvres aussi longtemps que durait le gouvernement d'union, leur politique réactionnaire.

Et le major George tire ses conclusions: "Pour s'assurer d'une majorité instantanée en Chambre, les conservateurs ont délibérément brisé cette unité qui nous est toute aussi nécessaire aujourd'hui qu'au temps de la grande Guerre.

"Après une lecture minutieuse des discours des chefs conservateurs et l'examen soigneux des mesures proposées par la presse conservatrice, nous nous sommes sentis obligés de présenter à l'élection un programme qui, malgré tout mouffé, une lutte ouverte entre libre-échange et la protection".

Six partis sont en lice et préparent vivement leur campagne électorale. Les conservateurs et les travaillistes ont chacun 500 candidats sur les bancs. Les libéraux se divisent en deux clans; les "Simonites" ou partisans de Sir John Simon; les libéraux nationalistes, ou "Samuelites" et le groupe des fidèles de M. David Lloyd George.

LA QUESTION DU TARIF Les travaillistes-nationalistes ont l'intention de présenter des candidats dans cinquante divisions actuellement l'actif du parti travailliste "pur", "nouveau parti" de Sir Oswald Stanley.

La question des tarifs douaniers est le premier point de la campagne de Lord Grey, commissaire générale des travaux, a déclaré aujourd'hui que les tarifs étaient absolument nécessaires pour équilibrer la balance du budget. "Je compte sur l'honorable M. Stanley Baldwin, a-t-elle dit, pour nous donner, dans son grand discours de demain soir, la formule qui sera le point de ralliement durant la campagne."

"Admetts, dit M. Baldwin dans son manifeste, que la situation présente est une épreuve, mais l'effet de cette épreuve n'est pas un substitut adéquat à des droits douaniers adéquatement déterminés et adaptés aux besoins de l'heure présente. Je continuerai donc, en conséquence, de chercher aux élections l'efficacité, je fais la souveraineté, des tarifs, pour briser les autres pays à abolir leurs barrières tarifaires."

"A mon point de vue, a déclaré Sir Herbert Samuel, "il n'y a pas de moyen radical tant de remédier à la situation monétaire de l'heure présente que d'activer les exportations, tout en réduisant les importations. Je ne veux être jugé sur un projet qui divise profondément deux grandes parties du pays que le protectionnisme. Les libéraux sont opposés à toute imposition sur le pain du pauvre et jamais n'y apporteront leur assentiment."

L'OPINION DE LORD GREY Lord Grey, qui tout récemment en lançant un pressant appel en faveur d'un gouvernement d'union nationale, a déclaré aujourd'hui qu'il y a un grand danger qu'une section du parti conservateur exerce des candi-

L'imposition de tarifs peut seule sauver le pays

C'est ce que déclare l'hon. M. Baldwin, chef conservateur, dans son manifeste électoral

L'équilibre commercial

Londres (Angl.), 8. P.C. — "Il y a à peine deux mois, ma décision d'entrer dans le gouvernement national était acceptée à l'unanimité à une assemblée des membres du Parlement et des candidats tenue à Kingsway Hall à Londres, disait ce soir le Très Honorable Stanley Baldwin, leader conservateur et lord président du cabinet national, dans le manifeste qu'il a publié ce soir.

"Le budget a été équilibré et les emprunts ont cessé au prix d'énormes sacrifices. Mais nous n'avons pas encore équilibré le budget commercial de la nation; en d'autres termes, nous n'avons pas assez d'argent pour payer ce que nous avons à acheter outre-mer, à moins que cette situation change, rien ne nous sauvera de la banqueroute.

"Nous ne devons pas hésiter à prendre toutes les mesures nécessaires à la stabilité de notre pays et à sauver d'un désastre financier qui viendrait du manque de confiance pour notre monnaie, tant chez nous qu'à l'étranger. Pour cela, il faut nécessairement que le gouvernement soit gratifié d'un mandat national qui lui permette d'agir comme il l'entendra vers des moyens de salut.

"Il sera nécessaire aussi, qu'à la place d'une faible majorité parlementaire, nous soyons appuyés par la vote d'une d'une très forte majorité d'électeurs. Le pays se doit de démontrer qu'il n'a pas besoin d'un parti dont le seul progrès a été d'aggraver une situation jusqu'à la catastrophe.

"Notre question dominante est celle du mauvais équilibre commercial dont le redressement est essentiel à notre stabilité financière. Ceci ne peut arriver qu'en réduisant nos importations et en augmentant nos exportations. A mon point de vue, un tarif est ce qui paraît le plus efficace non seulement pour réduire les importations excessives mais pour nous rendre capables de suggérer aux autres pays la réduction de leurs barrières tarifaires.

"L'agriculture est dans un état si désespéré, qu'elle a immédiatement besoin de mesures de secours; un prix garanti du blé aiderait les producteurs de céréales. Les fermiers doivent être protégés contre tout dumping. La production des denrées chez nous devrait être augmentée. Le problème de l'Empire est d'acquiescer l'unité économique; j'espère que les difficultés qui ont conduit à la suspension de la conférence d'Ottawa ont été aplanies et qu'il sera possible au gouvernement canadien de renouveler son invitation. L'idéal d'une unité économique impériale est très répandue aujourd'hui et je crois que cette unité rencontrera l'approbation générale de notre peuple.

Enfin, ce gouvernement national a accompli, avec notre aide, une première partie de l'ouvrage. Nous traversons une période difficile et notre tâche sera impossible sans l'appui de la nation. Pour gagner cet appui, je crois qu'une large part sera obtenue par ceux dont je m'enorgueillissais d'être le chef."

De riches pépites d'or découvertes près de Calgary

Ce sont des membres de la tribu des Indiens Stony qui ont fait cette trouvaille

Nouvel Eldorado

Calgary (Alta.), 8. P.C. — Des échantillons de pépites d'or trouvées au ruisseau Big Timber ont été examinés aujourd'hui à l'Institut technique et ont été reconnus comme étant de l'or pur. On s'attend à une course à la découverte de ce métal, qui est situé à 65 milles au nord-ouest de Moreley, Alta.

Harry Ford et Rack Hunter, deux propriétaires de mines de charbon, sont arrivés mercredi avec 25 membres de la tribu des Indiens Stony de la réserve de Moreley, qui ont fait la découverte, et ils ont enregistré pour eux 29 subdivisions du district où l'or a été trouvé.

Les Indiens ont déclaré qu'ils avaient trouvé une cabane abandonnée ainsi qu'un vieux pic de chercheur d'or près du ruisseau. Ils croient que la mine Lemon, décrite dans des chansons et des contes comme l'Eldorado perdu, devrait être dans le voisinage de ce ruisseau.

De nombreux groupes se préparent à partir pour le lieu de la trouvaille. On peut se rendre en automobile de Calgary à 20 milles du ruisseau, mais il faut faire le reste du chemin à cheval.

La situation au Manitoba

Les chefs libéral et conservateur répondront aujourd'hui, à la proposition de M. Bracken

Winnipeg (Man.) 8. P.C. — Les chefs des partis libéral et conservateur à la Législature du Manitoba feront connaître demain leur attitude sur le sujet du projet de formation d'un gouvernement d'union mixte de l'avant par le Premier Ministre John Bracken. En attendant, les rumeurs d'une élection générale immédiate si la proposition du Premier Ministre est rejetée, continuent à circuler.

LA PAIX ARMEE N'A MIENE LE MONDE QU'A LA GUERRE

Les armées devraient être organisées de façon qu'elles ne puissent entrer en campagne avant que la S. D. N. ait pu exercer son influence, dit le général Smuts

LE ROLE DE LA SCIENCE

Sheffield, 8. — P.C. — "La paix armée n'a menée le monde qu'à la guerre; dès lors elle eut dû prendre fin. Malheureusement elle a continué, s'aggravant sans cesse et poussant le monde à une espèce de catastrophe finale", a déclaré le général Jan. C. Smuts, un soldat et un homme d'Etat distingué, qui est en même temps le président de l'Association britannique pour l'Avancement des Sciences, dans un discours donné en souvenir de Basil Hicks, à l'université de Sheffield, ce soir.

"A moins que de réelles mesures de désarmement n'abolissent la paix armée, a dit M. Smuts, nous nous préparons à un autre cataclysme infiniment plus horrible que la dernière guerre. Durant la guerre mondiale, nous n'avons vu que les premiers pas de la science au point de vue de la destruction de la vie humaine. La prochaine guerre, si jamais elle survient, ferait de la science un aspect de divinité offensant s'acharnant à détruire l'humanité elle-même".

Les discours de M. Smuts ont été donnés en souvenir de Basil Hicks tué à la bataille de Loos. Basil Hicks était le fils de William Matchinson Hicks, le premier vice-chancelier de l'université de Sheffield, un savant et un érudit de grande distinction, et de Mme Hicks, fondatrice de la conférence en souvenir de Hicks.

"La prochaine guerre n'aura rien de commun avec tout ce que dans le passé, les hommes ont appelé du nom de guerre, continue le général; les armes et les marines ne seront plus que des hochets en regard d'elle; elle atteindra directement les densités des populations des villes et les détruira avec assurance et systématiquement, comme avec une sorte de rite. Elle mettra en jeu des armes inconnues jusqu'ici et tirées de la chimie et de la biologie. Elle inondera les villes et les pays de poisons et de germes de maladies; elle saturera des provinces entières d'un atmosphère mortel. Il n'y aura de salut pour personne, ni hommes d'Etat, ni généraux d'armée et le linéol de la mort couvrira le monde entier. Dès le moment où les laboratoires scientifiques de tous les continents bourdonnent d'activité à la recherche de moyens fatals, de sorte qu'au moment voulu, n'importe quel unanime ou criminel pourra par simple pression d'un commutateur, fêter les plus belles fleurs de l'humanité. Il ne reste qu'une de salut; c'est le désarmement complet et réel."

Le général Smuts n'a pas demandé que toutes les nations du monde mettent bas les armes tout à l'heure et tout ensemble; cela serait impossible et pratiquement fou. Mais il a recommandé un désarmement lent et continu, qu'apparaîtrait "les forces impondérables du monde".

"Quelle serait la gradation rationnelle du désarmement en regard des difficultés qu'il présente à prime abord? Il n'est pas encore temps, à l'heure où la Société des Nations n'est que dans son enfance, de s'attaquer à un si vaste projet. "Mais la nécessité du désarmement s'impose à tel point qu'un retard de quelques années pourrait bien étouffer à jamais jusqu'au projet lui-même. Mettons-nous-y courageusement et nous nous rendrons compte qu'il reste chez les peuples assez de bonnes volontés et d'esprits humanitaires pour accomplir des progrès dès maintenant dans la marche vers le désarmement total".

"On peut proposer comme mesure raisonnable de désarmement pour l'heure actuelle, la mesure imposée à l'Allemagne et ses alliés à la Conférence de la Paix.

On peut dire encore que cette mesure constitue notre présent et notre règle, une règle destinée, quand elle fut promulguée, au désarmement complet de l'Allemagne; mais je dois répéter complètement cette proposition en tant qu'elle s'applique au désarmement immédiat. Les conditions imposées à l'Allemagne vaincue ne peuvent pas servir d'exemple à une renonciation libre des nations et ce, plusieurs années plus tard. Un tel programme de désarmement est moralement irréalisable et toute tentative de le mettre en pratique amènerait les suites les plus désastreuses."

Si le désarmement allemand ne nous offre aucune direction, nous avons les directives beaucoup plus élastiques de l'Entente pour nous appuyer. Le principe maître est posé dans l'article VIII de l'Entente, qui dit que "les membres de la Société reconnaissent la réduction des armements nationaux à leur point de vue de stricte nécessité relative à la sécurité nationale comme la condition première d'une paix stable; ils s'engagent ainsi la réduction des lois internationales, généralisées d'action commune". La "sécurité nationale" implique une variation du plus au moins, car ce qui peut sembler suffisant à un pays dans une époque déterminée, peut être parfaitement insuffisant pour un autre pays et dans un autre temps. La même considération s'applique aux lois internationales. Les remarques sur l'article VIII admettent l'élasticité de deux termes "sécurité nationale" et "obligations internationales" et, pour leur donner un cours un peu plus normal, il recommande un examen de la situation du désarmement et une révision des plans de réduction d'armements."

"Reste donc à savoir jusqu'à quel point les nations peuvent s'avancer au début; quelle signification elles doivent attacher aux expressions "sécurité nationale" et "obligations internationales" pour le moment, de façon à ne pas réduire la question du désarmement à une grotesque farce. La première phase de la solution. Malgré tout mon désir de la solution, je ne puis que vous le voudrais pas qu'un pas considérable fut fait à la prochaine conférence du désarmement. Le succès du mouvement ne dépend pas du tout des réductions immédiates et fantastiques. Ce qu'il faut, le point vital du problème, pour le moment, c'est l'arrêt de la production constante de nouvelles armes et un abandon total de cette politique d'augmenta-

Journal d'Actions de Grace

A l'approche du jour d'Actions de Grâce, vous songez au dîner à la dinde. Lorsqu'il s'agit de dinde, vous pensez de suite à Stanford's. Comme la demande est grande pour nos oiseaux dodus et tendres, nous vous suggérons d'acheter la vôtre de bonne heure!

Stanford's
Limited
1430 rue Mansfield
PLateau 4121

Stevens prêche le bimétallisme avec étalon or-argent

Cela rendrait à l'Orient sa richesse perdue et sa pleine capacité d'achat

Liberté du commerce

Toronto, 8. — P. C. — M. Stevens, ministre du commerce, a soutenu hier la thèse du bi-métallisme devant l'Empire Club et a déclaré que la restauration de la valeur de l'argent et l'emploi de ce métal, en connexion avec l'or rendrait à l'Orient la puissance d'achat qu'il a perdue.

L'acceptation de l'étalon or-argent comme base monétaire dans la plupart des pays du monde est largement responsable de la situation chaotique actuelle, dit M. Stevens, qui trouve que le métal jaune n'a pas fonctionné d'une façon adéquate comme moyen d'échange pour le commerce et la finance. L'or a diminué lentement la valeur de l'argent et a presque détruit la richesse de l'Orient, qui comprend les deux tiers de la race humaine.

La reprise des affaires dans un monde qui souffre de surproduction et la restauration de la stabilité économique seraient choses possibles, une fois que l'argent reprendrait sa valeur et son importance par suite de sa remonétisation.

"Il est nécessaire de rendre à l'argent son ancienne position comme doubleur de l'or, comme base d'une monnaie véritable et utilisable, dit le ministre; que l'on frappe de nouveau, dans le monde entier, de la monnaie d'argent et l'on restaurera et stabilisera la vie économique des deux tiers de la race humaine. Cela ouvrirait aux nations occidentales de vastes marchés qui, par la réversion arbitraire à l'étalon or, en 1873, se sont fermés graduellement mais sûrement."

M. Stevens trouve qu'en temps normal la monnaie fiduciaire est très utile, surtout pour la circulation intérieure, mais qu'elle est sujette à d'extrêmes fluctuations en temps de difficultés et de trouble. L'argent a toujours joué un rôle important dans l'histoire du monde et il doit le continuer.

D'un côté, on voit le monde occidental étouffé par la surproduction et de l'autre un monde manquant de choses les plus indispensables à l'existence. Un tiers de la race humaine a perfectionné son système de production au plus haut degré, les deux autres tiers meurent de faim. Et la misère et la faim régissent partout souverainement.

"C'est l'affaire des banquiers de créer un système monétaire capable d'arriver au commerce libre et de faciliter le mouvement des marchandises vers les points qui sont dénués de tout. Jusqu'à l'heure actuelle, cette œuvre n'a pas été accomplie.

"On voit que l'or n'a pas été à la hauteur de la position à laquelle on l'a placé, l'abandon du métal par l'Angleterre en est la preuve. D'autres pays ont suivi cet exemple. Il a également été incapable d'assurer la parité des changes et des prix et d'unifier ces derniers dans les pays à étalon or."

Cinq ans de pénitencier

Stratford (Ont.) 8. — P.C. — James "Red" Short, le jeune homme de Londres qui a avoué sa culpabilité dans l'affaire de l'enlèvement du navire de circulation M. Hodgson, de Walkerton, au mois de juillet dernier, a été condamné aujourd'hui à cinq ans de pénitencier et à dix coups de fouet.

Son compagnon, Aimé Lamontagne, de Toronto, a été condamné, il y a quelque temps, à dix ans de pénitencier et à seize coups de fouet.

CRIBLEE DE BALLES

Chicago, (Ill.) 8. P. A. — Lillian Miller, connue de la police comme une voleuse de magasins et qui a été pendue un certain temps l'année de Frank McErlane, un bandit bien connu, dans l'automobile de McErlane. Son corps était criblé de balles.

Mlle Miller, connue aussi sous le nom de Mme Mary Ryan, avait tué McErlane, au cours d'une querelle, au mois de février 1930.

J. P. MORGAN A PARIS

Paris, (France), 8. P. A. — Le journal "L'Information" dit ce soir que J. P. Morgan, qui est arrivé à Paris par le même train que Lord Reading, a conversé durant la Journée avec le gouverneur Clément Moret, de la Banque de France, et plusieurs autres sommités du monde financier.

LA RECOLTE DE POMMES DE TERRE

Ottawa (Ont.) 8. — P.C. — Les rapports préliminaires concernant la récolte de pommes de terre au Canada pour 1931 indiquent qu'elle sera de 55,535,000 quintaux au lieu de 40,241,000 quintaux l'année dernière.

M. Boulanger est à Ottawa

Le sous-ministre de la voirie est allé présenter son programme à l'hon. M. Robertson

Québec, 8. — De retour à son bureau, hier après-midi, après quelques jours de repos rendus nécessaires à la suite d'une indisposition, M. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la voirie, a eu un long entretien avec l'hon. J.-E. Perreault et à la demande de ce dernier, il est parti immédiatement pour Ottawa.

Dans la capitale, M. Boulanger va rencontrer l'hon. G.-D. Robertson et le directeur du chômage, M. Herford, à qui il va soumettre le programme tracé par le ministère provincial de la voirie, pour venir en aide aux sans-travail.

Le ministère de la voirie a des projets pour plusieurs millions de dollars, concernant l'élargissement de certaines routes et la construction de la route Trans-Canada. Grâce à ces travaux, nombre de chômeurs trouveront de l'emploi sur nos routes, d'ici au printemps.

L'hon. J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics et du travail, ainsi que l'hon. Hector Laferté, ministre de la colonisation, ont aussi des programmes élaborés qui ont été soumis à Ottawa. "Nous attendons une réponse d'Ottawa acceptant nos plans", a déclaré l'hon. M. Francoeur, hier après-midi.

CARTES PROFESSIONNELLES

Bertrand, Guérin
Goudreau & Gagneur
AVOCATS ET PROCUREURS
112, rue Saint-Jacques
133-Jno-CP

Geoffrion et Prud'homme
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.
112, rue Saint-Jacques
133-Jno-CP

Les Ingénieurs Associés
LIMITES
INGENIEURS CONSEILS
10, St-Jacques ouest—HARBOUR 6482
MONTREAL
133-Jno-CP

DESMARIS & DESERRES
Avocats
JULES DESMARIS, C.R.
RODOLPHE DESERRES, C.R.
EDIFICE MAISONNEUVE
57, rue Saint-Jacques Ouest
Téléphone MARquette 2307-2308
133-Jno-CP

SPECIALISTE
des maladies de l'homme et de la femme
Médicines Spécialisées - Urinaires - Vénéreuses
Affections du sang et de la peau.
Olivier Prévost
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison, - Montréal
133-Jno-CP

GONTHIER, MULLIGAN & CIE
Comptables licenciés
Immuable "Insurance Exchange"
133-1-M-V-Jno-CP

JEAN GAGNON
Assurances de tous genres
Edifice Insurance Exchange
133-1-M-V-Jno-CP

CARDIN, BEAUREGARD, & BEAUDRY
Avocats
EDIFICE THEMIS
10, rue St-Jacques Ouest, HA. 4130
HON. P. J. A. CARDIN, C.R.
ELIE BEAUREGARD, C.R.
PAUL E. LAPOSTOLLE, L.L.B.
MARIO BEAUDRY, L.L.B.
133-1-M-V-Jno-CP

HON. HONORE MERCIER, C. R.
JOSEPH BLAIN, C. R.
BERNARD RISSONNETTE, C. R.
GERALD FAUTEUX, L.L.M.
MERCIER, BLAIN
BISSONNETTE ET FAUTEUX
AVOCATS-PROCUREURS, etc.
HARBOUR 6241
407 Transportation Building
182 Ouest rue St-Jacques - Montréal
133-1-M-V-Jno-CP

MARTIN, L'AS DES CARDINAUX EN IMPOSE A PHILADELPHIE

Coups de plume

L'amateurisme marron —

Le geste de A. J. R. Stokes, qui, après dix ans de secrétariat, abandonnant son poste à l'association de golf de la province de Québec, dégoûté du soi-disant amateurisme — l'amateurisme marron — au golf, a eu une répercussion plus rapide que l'on pensait.

Avant-hier en effet l'association suspendait trois joueurs du club Marlborough et traitait en même temps au ban, le capitaine de l'équipe du club, le Dr Steacie.

Vue à la lumière des règlements amateurs l'offense par laquelle sont suspendus les trois jeunes joueurs est plutôt bénigne.

Mais enfin, comme il fallait un exemple, on l'a eu et rapidement.

J'espère que ce n'est là que le premier coup d'une campagne intense, car si les suspensions s'arrêtaient là l'association perdrait du prestige dans l'esprit de ceux qui ont le sport à cœur.

En effet les joueurs, tous des juniors, sont accusés d'avoir caché leur âge véritable afin de prendre part aux séries de championnat par équipes qui ne sont ouvertes qu'aux joueurs de 17 ans et moins.

La supercherie est de bas étage. Il n'est pas d'ailleurs nécessaire d'aller en chercher des exemples dans le sport; elle se pratique tous les jours dans les différents domaines de la vie.

Et comme les coupables sont tous des mineurs, l'offense perd de sa gravité. Le capitaine, par exemple, plus âgé, de plus d'expérience, n'a pas d'excuse pour avoir permis — et dans ces cas permettre c'est encourager — la tromperie.

Je suis sûr que ce n'est pas là la plus formidable des accusations que M. Stokes avait en vue lorsqu'il résigna la semaine dernière. Car après tout l'on peut être malhonnête tout en étant amateur à tout crin. Tel qui n'accepterait pas un sou de dépenses en sport se ferait fort de tromper ses clients dans la vie courante.

Le geste de ces joueurs du Marlborough, qui je l'espère n'aura pas de répercussion sur tous les membres du club, indique bien à quel point le sport amateur, à force d'emprunter à la mode américaine, perd de sa dignité parmi nous. Plutôt que de tenir à la vieille méthode anglaise qui préconise le sport pour le sport, il faut faire du sport pour gagner.

Et peu en sont exempts. Se rappelle-t-on cette enquête que l'on fit il y a quelques années autour du football intercollegial. Si à ce temps-là les résultats furent tout à l'honneur du sport plusieurs croient encore que ce n'est dû qu'à l'extrême circonspection des dirigeants qui s'ils avaient fautes avant de cacher les traces de leurs méfaits.

Ce à quoi voulait s'attaquer, M. Stokes c'est l'enjeu du sport, la pratique assez courante chez certains amateurs d'attacher à leurs services une valeur monétaire proportionnée à leur valeur.

Les dépenses de voyages, les contributions annuelles, les positions de faveur, les dons anonymes, sont autant de moyens de s'attacher un joueur qui promet. Evidemment les accusations précises sont rares.

Mais le bon sens, qui après tout est encore de mise en certains quartiers, surtout chez nous, se permet bien de trouver des anomalies là où le positivisme demanderait des accusations en homme et due forme.

Combien, dirigeants ou joueurs, réalisent que c'est à rendre un très vilain service à celui qui se sert de son prestige athlétique pour monter temporairement les gradins que son manque de fortune ne lui permettrait pas d'escalader autrement.

Au golf surtout, où le luxe est presque un adjectif du jeu lui-même, le joueur qui se vante dans l'opulence festive qui lui accorde ses talents, établit des contacts très flatteurs tant qu'ils durent, mais très difficiles à oublier lorsqu'ils cessent.

Et si à ce temps la fortune n'a pas tourné c'est à l'oubli qu'il retourne avec comme remède le souvenir d'un train de vie qu'il ne connaîtra plus.

Si la vie de parade, car enfin c'en est une, a ses avantages, elle connaît bientôt ses déboires.

C'est rendre un grand service à la jeunesse du pays que de lui indiquer bien clairement ce qu'en fin de compte la gloire momentanée et la richesse d'apparat qui peuvent rémunérer ses services.

Roland BEAUDRY

Martin mine la confiance des Athlétiques

Sa brillante tenue en fait l'idole de St-Louis, hier. — Diriger lancers aujourd'hui

Earnshaw comme adversaire

St-Louis, 8. — Une autre fameuse combinaison de St-Louis, Pepper Martin et les Cardinaux sont arrivés à bord du Spirit of St-Louis pour recevoir une réception enthousiaste des sportsmen locaux.

Au moins deux mille endurance se tenaient aux abords de la station pour lever haut sur leurs épaules le jeune homme qui presque seul a défait les Athlétiques tous les jours pendant une semaine qu'il n'avait pas connu depuis cinq séries mondiales.

Ils le seront demain ses mêmes enthousiastes, s'essayant à taper les courbes de George Earnshaw, à la sixième partie de la série qui sera disputée à Sportsman Park.

Dernier acte d'un des plus grands drames que connaît l'histoire du baseball les ont dû commencer dès aujourd'hui à exprimer leur admiration pour la machine pleine d'énergie qu'est le jeune dynamo des Cardinaux qui en cinq parties de la série frappe pour la moyenne stupéfiante de .667. Tranquille et presque modeste pour la première fois depuis le commencement de la série Pepper n'a traversé cette fois qu'il hurlait son nom tandis que les plus fervents de ses admirateurs lui tapaient l'épaule et essayaient de le soulager au-dessus de leurs têtes. Son cheveu lui avait été rabattu sur les yeux et c'est à tâtons qu'il marchait vers la sortie. C'est à ce moment qu'il a failli pour la première fois. Tenait bien serré le bras de M. Martin il n'est filé à elle pour sortir du mauvais pas. Pendant un instant les admirateurs ont voulu hausser le coule en l'air mais finalement le bon sens a prévalu et le plus grand héros depuis le jour de Babe Ruth a pu parvenir à son taxi en escortant sa femme à travers la multitude hurlante.

STREET NE CRAINT RIEN

Gabby Street, le vieux sergent des Cardinaux, était assis dans un taxi à la gare et tirait lentement des bouffées de sa pipe et souriait en voyant ses étoiles. Hallahan, Grimes, le vieux lanceur à la halle mouillée et les autres traverser la foule en milieu des cris.

Il ne s'attendait pas d'inquiétudes au sujet des taxes que recevait Martin dans le dos. "Il saura bien se tirer d'affaire tout seul, pensait-il. Si on ne croit pas que l'on regarde la façon dont il a su tirer son épingle du jeu avec les Athlétiques."

Cet après-midi Street a fait pratiquer ses joueurs à Sportsman Park et le terrain auquel ils sont habitués à vu les Cardinaux pratiquer au bâton et au champ.

DERRINGER ET EARNSHAW

C'est Paul Derringer, la recrue qui a perdu la partie d'ouverture contre Lefty Grove, qui sera opposé demain à George Earnshaw.

"J'ai une confiance absolue en Paul", a dit Gabby. Je croyais qu'il gagnerait deux des jouées de la série et dans le bras. Si Earnshaw avait encore une joutée phénoménale comme la première qu'il a gagnée, il ne resterait Burchleigh Grimes pour la partie décisive. Il n'y a pas eu autant d'excitation à St-Louis depuis le premier championnat mondial des Cardinaux en 1926. Les Cardinaux, conquérants du fameux Robert Grove et non du moins fameux Earnshaw sont favorisés à 7-10 pour remporter la série dès demain.

Les champions du monde, leur confiance glissant après deux ans de port, sont arrivés trois heures plus tard que les Cardinaux, trop tard pour un entraînement.

Personne n'était découragé dans les rangs. George Earnshaw qui a déjà lancé une partie au cours de laquelle il a accordé deux coups sûrs lancera demain et les Athlétiques sont certains de gagner derrière lui. Il est venu près d'un record de tous temps l'autre jour et s'il peut tenir Pepper Martin en échec demain il devrait faire tout aussi bien.

GROVE LANCERAIT SAMEDI

Une victoire des Athlétiques leur donnerait l'espoir de remporter la série samedi derrière Lefty Grove qui profiterait de l'occasion pour se racheter. Mais toujours derrière leur confiance vient se glisser l'ombre de Martin qui a déjà égalé le record mondial pour la série avec 12 coups sûrs dont deux ont été des coups doubles et l'un un circuit, a vote quatre buts, a fait circuit cinq points, et un compte autant lui-même et presque seul a enlevé leur chance aux Athlétiques.

Bien plus les lanceurs ne savent pas encore comment s'en débarrasser; ils ont tout essayé sauf les buts sur balles.

Et Martin à ce dernier mot pour ses admirateurs, le monde entier du baseball: "Je frapperai à tour de bras. Je puis frapper n'importe quel lanceur au monde."

LES MILLIONNAIRES VS ALL STARS DE ST-JEAN

Le club de baseball des Millionnaires ira rencontrer dimanche prochain les All Stars de Saint-Jean d'Iberville, sur le terrain de ce club. Les Millionnaires auront tous leurs joueurs réguliers alignement. Le All Stars comptera parmi ses hommes des étoiles du hockey amateur, Arthur Alexandre, Roger Gaudette et A. Bernaby, tous trois du Saint-François-Xavier de la ligue Mont-Royal.

Pour célébrer dignement l'occasion le club des Millionnaires organise une excursion en camion. La somme de 50 dollars couvrira le prix du voyage d'un membre de l'équipe sur le terrain. Pour information, s'adresser à M. 0198, V. Vogin Ch. 3421 ou C. Masson Fr 6372.

HENRI LEPAGE PRENDRA PART AU SIX-JOURS DU FORUM

Lepage s'inscrit pour le prochain six jours du Forum

Le canadien-français de Montréal, sera l'un des plus forts concurrents à l'épreuve

Un été bien rempli

Le premier inscrit canadien à la course de six jours qui aura lieu au Forum du soir du dimanche le 18 octobre à la fin de la semaine, a envoyé son adhésion hier au promoteur Spencer.

Celui des notes qui est le premier à s'inscrire à cette course semi-annuelle est le montréalais Henri Lepage, le beau brunnet des coureurs de six jours.

Lepage, né et élevé à Montréal, revient un monde d'expérience acquis depuis sa première participation aux six-jours il y a deux ans. Durant le cours de l'été il a couru pratiquement de l'Atlantique au Pacifique; en effet il a été en selle à Coney Island, sur le bord de la côte est pour aller ensuite disputer un six jours à Vancouver, sur l'extrême côte ouest, en passant par plusieurs réunions intermédiaires.

Le page sera certainement un grand nombre de dérivés à cette course-ci car il s'attire les sympathies depuis sa première présence en public, comme amateur, en 1928. Devenu professionnel au vélodrome du parc Jarry il entreprenait son premier six-jours avec Jules Matton, il y a trois ans.

MALHEUREUX A LA FIN

Avec les meneurs jusqu'à son dernier jour les deux voyaient disparaître leurs chances lorsque Matton se fractura une épaule et devait abandonner le piste pour l'hôpital.

Avec peu de temps pour trouver un remplaçant à son partenaire, Lepage s'occupait à Boogmans-Lepage heures avant la fin de la course lorsque Gus Markle, le partenaire de l'ancien, abandonna.

La combinaison Boogmans-Lepage regagna un tour sur le peloton mais resta trois tours derrière les vainqueurs.

En avril 1930, accouplé à Piet Van Kempen, Lepage faisait une mauvaise chute et inconscient à l'hôpital durant trois jours. Le pouvait participer à la course. La course de l'après-midi de cette semaine, le Rochester a compté par deux fois, mais les coureurs du St-Paul ont continué leur besogne et comme émoluments ils recevaient un autre point dans la sixième, deux dans la septième et deux autres dans la neuvième manche.

Ray Moss qui s'était délogé de la boîte dans la partie qu'il a lancé, puis dans la série, a subi le même sort aujourd'hui. Il a été suivi par Hill, Foreman et Judd.

La série se continuera ici demain. ST-PAUL

AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Anderson, c.c.	4	1	2	4	0
Saltzger, 2b.	6	1	3	4	0
Davis, c.g.	4	1	4	3	0
Roettger, 1b.	5	1	1	5	0
Durst, c.d.	5	1	2	6	0
Fenner, r.	5	2	2	0	0
Hopkins, 3b.	5	2	3	0	0
Wanniger, ss.	5	2	3	0	0
Wanniger, s.s.	4	0	2	1	3
Betts, l.	4	1	2	0	1
Total	42	9	17	27	7

ROCHESTER

AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Wilson, 3b.	5	0	2	3	1
Toporcer, 2b.	5	0	2	6	1
Moore, c.c.	4	0	0	1	0
Pepper, c.g.	4	0	0	4	0
Fucchinelli, c.d.	4	0	1	2	0
Wanniger, 1b.	3	2	1	2	4
Oelker, s.s.	3	2	1	2	4
Florence, r.	1	0	2	4	1
Moss, l.	1	0	0	0	1
Hill, l.	1	0	0	0	1
A-Fisher	1	0	0	0	0
Foreman, l.	1	0	0	0	0
B-Southworth	1	0	0	0	0
Judd, l.	1	0	0	0	0
H-Holm	1	0	0	0	0
d-Smith	1	0	0	0	0

A total . . . 37 5 11 27 11 4

A-A frappé pour Hill à la 5e.

B-A frappé pour Florence à la 7e.

La petite série est étirée par la victoire de St-Paul

Rochester n'a plus qu'une partie d'avance sur ses rivaux de l'association

Avalanche de coups

Rochester, N.-Y. 8. — Les Saints de St-Paul ont étiré la petite série mondiale à une autre partie au moins en ensevelissant les Red Wings sous une avalanche de coups pour triompher par 9 à 5, ici aujourd'hui, dans la septième partie de la série.

Les visiteurs, champions de l'Association américaine, se sont avancés, grâce à leur victoire, à une partie près de leurs rivaux de la ligue Internationale. Rochester conserve l'avance, quatre jouées à trois.

La partie d'aujourd'hui, jouée devant une petite assistance de 1,628 personnes à cause du froid et du temps nuageux, a été une réplique de la victoire de St-Paul hier. Chaque homme de l'équipe régulière a compté au moins un coup sûr. Saltzger, le brillant deux-butts des Saints, a mené l'attaque avec trois coups pour sa part.

FLORENCE FRAPPE UN CIRCUIT

En plus d'avoir lancé une partie solide pour les vainqueurs, Walter "Huck" Betts a compté un deux-butts et un trois-butts. Un contrôle superbe lui ont permis de tenir les Wings à six coups sûrs et deux points pendant les huit premières manches. Hier, une avance de sept points dans la neuvième il s'est retiré quelque peu et a été touché pour cinq coups sûrs et trois points. Le circuit de Paul Florence, le receveur géant des Red Wings, alors que deux coureurs courraient les buts, a produit les points de la dernière manche.

Deux hommes décoraient les buts quand Betts a poussé Moore à frapper un "foul" dans les mains de Fenner pour terminer la manche.

Deux coups sûrs dans la première manche ont permis aux Saints de compter un point; ils ont groupé trois autres coups dans la quatrième pour traverser deux fois le marbre puis ils ont ajouté un autre point à leur crédit dans la cinquième manche.

Une avance de cette nature, le Rochester a compté par deux fois, mais les coureurs du St-Paul ont continué leur besogne et comme émoluments ils recevaient un autre point dans la sixième, deux dans la septième et deux autres dans la neuvième manche.

Ray Moss qui s'était délogé de la boîte dans la partie qu'il a lancé, puis dans la série, a subi le même sort aujourd'hui. Il a été suivi par Hill, Foreman et Judd.

La série se continuera ici demain. ST-PAUL

AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Anderson, c.c.	4	1	2	4	0
Saltzger, 2b.	6	1	3	4	0
Davis, c.g.	4	1	4	3	0
Roettger, 1b.	5	1	1	5	0
Durst, c.d.	5	1	2	6	0
Fenner, r.	5	2	2	0	0
Hopkins, 3b.	5	2	3	0	0
Wanniger, ss.	5	2	3	0	0
Wanniger, s.s.	4	0	2	1	3
Betts, l.	4	1	2	0	1
Total	42	9	17	27	7

ROCHESTER

AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Wilson, 3b.	5	0	2	3	1
Toporcer, 2b.	5	0	2	6	1
Moore, c.c.	4	0	0	1	0
Pepper, c.g.	4	0	0	4	0
Fucchinelli, c.d.	4	0	1	2	0
Wanniger, 1b.	3	2	1	2	4
Oelker, s.s.	3	2	1	2	4
Florence, r.	1	0	2	4	1
Moss, l.	1	0	0	0	1
Hill, l.	1	0	0	0	1
A-Fisher	1	0	0	0	0
Foreman, l.	1	0	0	0	0
B-Southworth	1	0	0	0	0
Judd, l.	1	0	0	0	0
H-Holm	1	0	0	0	0
d-Smith	1	0	0	0	0

A total . . . 37 5 11 27 11 4

A-A frappé pour Hill à la 5e.

B-A frappé pour Florence à la 7e.

D-A couru pour Hill à la 9e.

Marjorie Kirkham en finale contre Ada Mackenzie

Le championnat exclusif canadien sera disputé entre Montréal et Toronto

Deux ex-détentrices

Toronto (Ont.) 8. — La finale de la troupe du neuvième tournoi exclusif annuel de golf féminin du Canada amènera l'une contre l'autre Mlle Margery Kirkham, de Montréal, Mlle Marge Eddis, et Mlle Ada Mackenzie, de Toronto, qui a remporté ce titre à trois reprises au cours de sa longue carrière.

Toutes deux se sont assurées le droit de prendre part à l'édition 1931 du championnat en se défaisant de courageuses adversaires, aujourd'hui. C'est par la faible marge de un trou que Mlle Kirkham a triomphé de Mlle M. E. Eddis, de Toronto, tandis que Ada Mackenzie a défait Mlle E. W. Whittington, de Toronto, par le même score.

Mlle Kirkham et Mackenzie ont opéré de superbes approches au 18e trou pour terminer leur rencontre avec des trois, égales à la normale. Les deux perdantes ont tenté un effort courageux, mais elles ont manqué leurs premiers poussés et la nullité qu'une réussite eût comportée.

Dans l'une et l'autre demi-finale, il n'y avait pas grand choix possible. Tantôt l'une, tantôt l'autre des adversaires prenait l'avance et aucune ne parvenait à établir une marge de sécurité. Les chiffres ont été relativement peu élevés, si l'on considère la tension produite par une semaine de compétition ardente.

Mlle Kirkham et Mlle Eddis ont eu des scores approximatifs de 87, à comparer à la normale de 77. Mlle Mackenzie et Mlle Whittington ont chiffré 87 et 89, respectivement.

MADAME GRASSE PRUDENTE

Une trop grande prudence et des coups erratiques qui ont pris le chemin de la rivière ou celui d'autres obstacles, ont à maintes reprises produit des désastres pour Mlle Eddis. Après avoir annulé le premier trou, la jeune fille de Forest Hill a été la proie de difficultés au deuxième et il lui a fallu quatre coups pour atteindre le velours. Le premier coup de Mlle Eddis a été superbe et sa balle est retombée sur le velours. La détentrice a concédé ce trou. Le troisième a été annulé. La joueuse de Toronto a lancé sa balle dans la rivière au quatrième trou, puis elle a dépassé le velours, ce qui a permis à Mlle Kirkham d'équilibrer le score.

Dès lors la lutte a été serrée au possible avec des alternatives de succès pour l'un et l'autre côté. A la fin des neuf premiers trous, les deux adversaires étaient égales. Au retour, quatre trous ont été annulés, trois ont été l'apanage de Mlle Kirkham et les deux autres sont revenus à Mlle Eddis.

Dans la seconde moitié de la rencontre, Mlle Eddis a pris par deux fois une avance d'un trou. Un "birdie" de deux ou douzième lui a procuré un avantage qu'elle a maintenu pendant deux trous. Au 15e, Mlle Kirkham a réussi son premier poussé et a égalisé les chances. Elle a manqué par un cheveu un poussé de quatre pieds qui aurait annulé le seizième trou, mais au 17e elle s'est retirée et un deuxième coup parfait a retardé la dixième au dernier trou.

Au 18e, la première balle de Mlle Eddis s'est enfoncée dans une trappe mais elle s'en est échappée de la belle façon en envoyant sa balle à dix pieds du drapeau. Le jeu de Montréal s'est rendu sur le velours au deuxième coup et un poussé de courte distance lui a donné la victoire et le droit de rencontrer Mlle Mackenzie dans la finale, demain.

Les cartes

Mlle Kirkham

Aller . . . 555 555 455-44

Retour . . . 652 566 554-44-37

Mme Eddis

Aller . . . 525 755 545-43

Retour . . . 652 566 554-44-37

Ne se bouche pas, ne rince pas, n'envoie pas de jus dans la bouche.

No 1, \$1.00 — No 2, 50c

Cavité de Luxe faite à Londres

Avec étui et bouquin en ambre, monté en or \$6.00

Avec sac en chambrée et bouquin en vulcanite, \$2.50

E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal

Joe Malcievitz fera la vie dure à Freddie Myers

Ils se rencontreront à l'une des préliminaires du combat Degliane-Strack

Joe Malcievitz, l'extraordinaire lutteur poids lourd qui a gagné l'admiration de tous les amateurs de lutte en livrant par deux fois à Henri Degliane, champion du monde, des combats si contestés en cas derniers temps, sera opposé à un rival digne de lui dans un combat de 30 minutes offert comme préliminaire au programme des promoteurs Riopel et Letourneau lundi soir prochain. Freddy Meyers, le dentiste de Chicago, sera l'adversaire de Malcievitz pour la circonstance. Reconnu comme l'un des lutteurs les plus dangereux dans son profession, Meyers est passé au rang des professionnels après avoir été classé des rangs de l'amateurisme parce qu'il était trop rude. Il n'a pas amélioré ses méthodes depuis et se rencontre avec un adversaire comme Malcievitz le prouvera.

Ces deux adversaires sont à peu près du même poids. Malcievitz, environ 200 livres égal, ils s'ont rencontrés contre des adversaires de 250 ou 240, ils peuvent toujours avoir comme excuse la pesanteur qu'ils concèdent dans ces rencontres. Lundi soir, ils seront tous les deux sur un pied d'égalité et il ne fait aucun doute qu'ils donneront un combat comme on en voit rarement.

MARIE A UNE CANADIENNE

Les manières rudes de Myers à la lutte n'ont pas empêché une charmante Canadienne française, Mlle Brousseau, de l'épouser il y a une couple d'années. Mlle Brousseau réside maintenant à Chicago avec son mari qui est l'un des dentistes à la mode. Elle accompagne habituellement son mari pour lequel elle a la plus grande admiration. Myers, qui a l'air nonchalant en dehors de l'arène, est l'un des lutteurs les plus actifs qu'on connaisse. Il attaque continuellement et il ne s'avoue vaincu que lorsqu'il a les deux épaules rivées au matelas. Ce n'est pas l'importance quel lutteur qui peut le renverser et il a déjà prouvé à plusieurs célébrités de l'arène ce qu'il peut faire. Malcievitz pourrait bien réaliser à ses dépens ce qu'il en coûte de s'attaquer à un homme de sa trempe.

Henri Degliane, le champion du monde, sera la principale attraction à cette séance de lundi. Il aura Charles Strack, l'ancien champion amateur des Etats-Unis, comme adversaire dans un combat à finir où son titre sera en jeu. Degliane se prépare activement à sa grande campagne d'automne alors qu'il fera face à tous les meilleurs lutteurs poids lourd au monde. Il a l'intention d'établir sa supériorité sur tous ses adversaires à quelque clan qu'ils appartiennent. Pour peu qu'on lui fasse des conditions acceptables, il se mesurera avec tous les adversaires qu'on voudra bien lui opposer. Le fait qu'il consente à risquer son titre contre un homme de la taille de Strack indique bien qu'il ne se sent pas inférieur à ce dernier. Ce sera l'un de ses derniers combats à Montréal cette saison.

Pat McGill et Raoul Simon feront les frais de la semi-finale de 45 minutes, une chute. On verra certainement de l'action au cours de ce combat si l'on se rappelle que McGill est l'un des plus rudes lutteurs qu'on connaisse et que Simon ne le cède à aucun des qu'il est attaqué.

Le système qui consiste à classer dans les grades est en faveur en ce qui concerne les professionnels. On n'est pas sûr que ce système soit en faveur en ce qui concerne les amateurs. On n'est pas sûr que ce système soit en faveur en ce qui concerne les amateurs. On n'est pas sûr que ce système soit en faveur en ce qui concerne les amateurs.

Il a à son premier essai remporté un grand succès du probablement la somme considérable que la partie des choix gagnants ont rapportés.

Dans la province toutes les parties sauf Delormier à sa première réunion. L'on mis en vigueur; tant que certaines pistes se contentent d'en avoir un par jour, d'autres feraient en avoir deux au programme.

Il est intéressant de remarquer que 98 part ont été enregistrés au cours de la saison et que de ce nombre un seul a manqué un choix gagnant. Une seule fois un seul parieur a rapporté tout l'argent. C'est à la séance de Journée de la première réunion de Joe Bonnets alors que Charles Littlefield parigot et d'Air Graces rapportait toute la mise à une valeur de \$119.25.

Bel hommage de la population à deux Sulpiciens

Imposantes obsèques de MM. René Labelle et Flavien Laliberté à Notre-Dame

S. E. Mgr Cassulo

De très imposantes funérailles ont été faites, hier, à MM. René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice, et Flavien Laliberté, doyen du même ordre, décedés tous deux à quelques heures d'intervalle. L'église Notre-Dame, où a eu lieu la cérémonie, était remplie d'une foule recueillie et considérable. On remarquait des représentants de l'épiscopat canadien et américain, de toutes nos communautés religieuses d'hommes et de femmes, de toutes les professions et de nombre d'institutions civiles.

Les deux cercueils étaient placés l'un à côté de l'autre sur le catafalque, au milieu de l'allée centrale.

S. Exc. Mgr Ambré Cassulo, archevêque de Léonopolis et délégué apostolique au Canada, président au rite, ayant à ses côtés le T. R. P. André Bibaud, provincial des dominicains, et le chanoine Octave Roussin, curé de la Pointe aux Trembles.

S. Exc. Mgr Alphonse Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire et administrateur de Montréal, a célébré la messe pontificale de requiem. Il avait pour diacre et sous-diacre d'honneur le T. R. P. F. X. Bellavance, provincial de la Compagnie de Jésus, et Mgr Georges LePaillier, curé de la Nativité; pour diacre et sous-diacre d'office, M. Gerald McShane, P. S. S., curé de Saint-Patrice, et M. Adrien Bernard, P. S. S., chapelain de l'Hôtel-Dieu, et comme prêtre assistant M. le curé Bouchier, P. S. S., de Notre-Dame, M. l'abbé Jacques Papineau agrégé comme maître de cérémonie.

LES PRELATS PRESENTS

Les prélats présents occupant des fauteuils d'honneur dans le sanctuaire: NN. SS. Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa; Hermann Brunault, évêque de Nicolet; Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier; Patrick Thomas Ryan, évêque de Pembroke; Alfred Langlois, évêque de Valleyfield; Félix Couturier, O. P., évêque d'Alexandria; Arthur Papineau, évêque de Joliette; Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi; Joseph-Aldée Desmarès, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe; P. E. Garneau, représentant l'archevêché de Québec; Emile-Michel Vincent, vicaire général, représentant l'évêque de Sherbrooke; Michael J. Leoney, représentant l'évêque d'Albany; Samuel Langvé, vicaire général; René Lévêque, vicaire général; dom Pacôme Gaboury, abbé mitré de la Trappe d'Oké; Mgr Philéas Filion, de l'Université de Québec, et l'abbé général de Lerins.

Parmi les autres prélats on voyait Mgr A. J. V. Piette, P. A., recteur de l'Université de Montréal; Mgr J. C. Allard, de Sainte-Martine; membres du clergé.

En plus de la plupart des Messieurs de Saint-Sulpice, on remarquait un grand nombre de membres du clergé, tant dans le sanctuaire que dans la nef.

Parmi les personnalités laïques, citons M. Edouard Carleton, consul général de France; S. H. le maire Camille Houde, les échevins Tancred Fortin, président du comité exécutif; Jean-Marie Savigneau, Henry-L. Auger, le colonel Wilfrid Bovey, représentant l'Université McGill; les juges Joseph Demers et Paul Saint-Germain, MM. J. F. Saint-Cyr, président de la commission des tramways; l'abbé Lucien Lefebvre, M. Gustave Baudouin, directeur des études de la faculté de droit; M. Damien Jamin, assistant secrétaire général de l'Université de Montréal, et une foule d'autres.

LE CHANT

Les séminaristes formant un chœur de six cents voix chantèrent la messe sous la direction de M. Eshelbert Thibault, P. S. S., qui dirige du haut de la chaire, A l'orgue, M. Guillaume Dupuis dirigeait un chœur de 150 voix et dans le sanctuaire les Petits Chanteurs à la Croix de bois ont chanté après l'élévation.

Cour Supérieure CHAMBRE DE PRATIQUE

Présent: L'hon. Juge Boyer.
Les jugements suivants furent rendus:
J. A. Lejour vs Téléphone Brasseur, jugement ordonnant radiation de deux engagements.
D. Cohen vs K. Kravitz, jugement pour \$247.95 avec intérêt et dépens.
Elmadraï Dairs Limited vs La Cité de Montréal, jugement ordonnant de transmettre dossier au Procureur de cette Cour.
G. H. Martineau vs Mlle Victoire Brodeur, jugement pour \$2,682 avec intérêt et dépens suivant déclaration d'hypothèque.
H. Lazarevitch vs Thos. Zatulny et al., jugement démettant l'exploitant.
La Cité de Montréal vs Expropriation des immeubles situés rue Jean-Talbot, jugement référant cause à la Commission des Services Publics.
Crédit Foncier Franco Canadien vs Les Héritiers de Barnet Levin et al et Hyman Landis et al, mise en cause, jugement pour \$4,489.56 avec intérêt et dépens.
Joseph Ghulra vs P. E. Babkina et Dame Assunta Restanes, jugement ordonnant de fournir cautionnement.
Ovide LePage Engr vs Jos. Corbo & Co, jugement démettant l'exploitant.
F. Berger vs Imperial Oil Limited, jugement accordant motion pour cautionnement pour frais.
Georges Vanelsiac Limited vs Alex. R. Poisson, jugement pour \$123 avec intérêt et dépens.
W. Potter vs Geo. Kaye et K. F. Smith, T. S., jugement déclarant responsabilité débiteur personnel.
Walter L. Brown vs Roger W. Naylor, jugement pour \$100 avec intérêt et dépens.
Dame Alma Montgrains vs Anthony Valenti et Antoine Dopatie, mise en cause, jugement pour \$500 avec intérêt et dépens.
Dame Délima Lusier vs Joseph Demianov et Marie Jazsar Aboud, jugement pour \$650 avec intérêt et dépens.
Auguste Charro vs The Industrial Land Syndicate Ltd., jugement permettant de saisir et vendre en bloc.
Ursule Guilbault vs Derome & Frère, jugement accordant motion pour détails.
St. Catherine Improvement Co. vs

Charles O. Lacroix, jugement ordonnant à la demanderesse de donner au défendeur communication de certains documents.
La Cité de Montréal et Expropriation pour égout collecteur du Nord, jugement accordant requête.
Aurize Poncelet vs Alphonse Gilliet, jugement accordant motion pour examen médical.
A. Borocovitch vs Dame Minnie Maron et al., jugement ordonnant de fournir détails.
J. Laroche et al vs H. Godin et E. Charrette et al, mise en cause; jugement déclarant immeuble affecté.
Dame Edouard Hunt vs Gérard Fontaine et Jeanne Vve Henri Fontaine, T. S.; jugement suivant déclaration de tierce-saisie.
J. Fortier vs et Depelteau, jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour \$150 avec int. et dépens.
Camille Leclerc vs G. De ngella; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour \$151 avec int. et dépens.
La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada et al vs St. Lawrence Properties Limited; jugement accordant motion des demandeurs pour ordonnance au shérif d'exiger dépôt sur enchère.
Bernard Wolfshaden vs Dame Ima Lemay, jugement relevant motion du requérant pour révision d'un jugement rendu le 28 mars 1931.
R. Faugel vs Dame J. Labelle; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour \$160 avec int. et dépens.
Joseph St-Aubin vs Dame M. L. Boucher et al et Dame Elmira Michaud, mise en cause Dame Marie Louise Boucher; jugement maintenant opposition et donnant main-levée de la saisie.
Alfred Cinq-Mars vs Oscar Hansen; jugement pour \$119.41 avec int. et dépens.
L'Union St-Joseph de St-Henri vs Joseph B. Lafontaine; jugement pour \$4,350.43 avec int. et dépens et déclarant immeuble affecté.
Publix Finance Corporation (Hebrew Loan Syndicate) vs N. Kaufman et al; jugement accordant motion pour examen de M. J. Kaufman.
Jos. St-Germain vs Dame S. Jobin; jugement accordant motion pour examen des lieux.

Pierre Gauthier et Fils Ltés vs Montreal Trucking Ltd; jugement pour \$1,612.34 avec int. et dépens.
Marcel Provost vs Antonio Bourque et Reed et Cambridge Limited, T. S.; jugement contre la tierce-saisie par défaut.
Osimond Latrelle et al vs Dame Vve Renée Desmets et Francis Harkins, mise en cause; jugement maintenant saisie-gagerie par droit de suite pour \$100 avec int. et dépens.
F. X. Therrien vs Geo. Therrien et R. Bélanger, T. S.; jugement donnant acte de délaquement.
Auto Electric Ltd vs Montreal Motor Truck Limited; jugement pour \$401.70 avec int. et dépens.
René Desjardins vs Dame Gendron; jugement pour \$420 avec int. et dépens.
D. J. Hushion vs J. H. Connolly; jugement pour \$1,099 avec int. et dépens.

Lord Reading de retour

Paris (France), 8.—Lord Reading, le secrétaire britannique pour les affaires étrangères, est parti au jourd'hui de Paris pour Londres après avoir terminé ses conférences financières avec des membres du gouvernement français. Il a déclaré que la Grande-Bretagne ne prendra pas part aux conversations Hoover-Laval mais qu'elle les suivra avec le plus grand intérêt.

Prescott et Matheson sont trouvés coupables

Le jury de la Cour du Banc du Roi a rendu hier midi un verdict de culpabilité dans la cause d'Alfred Matheson et Léo Prescott, accusés de vol à main armée.
La Couronne a fait entendre un autre témoin, M. Lionel Boyer, chauffeur à l'emploi de la Frontier Oil Company, qui a corroboré les dépositions des témoins de la veille.
Les seuls témoins de la défense ont été les deux accusés eux-mêmes, qui ont admis avoir un dossier judiciaire, mais nie avoir commis la fau-

te qui leur était imputée. Ils ont ajouté qu'ils sont allés à New-York, où ils ont été arrêtés, dans l'espoir de se trouver du travail.
Quand Me Harry Blanshay a commencé son plaidoyer, Prescott, le plus âgé des deux accusés, s'est mis à pleurer à chaudes larmes.
La sentence sera rendue à la fin de la session de la cour, par l'honorable juge C.-A. Wilson.

Nouvelles contestations

Québec, 8. — Dix autres contestations d'élections provinciales seront enregistrées, demain et samedi, dans le district de Québec, a-t-on déclaré, ce matin, au comité local conservateur. On contestera celles de Chicoutimi, Rimouski, Collège de Témiscouata, Roberval, Lac Saint-Jean, Portneuf, Matane, Matapédia et Québec. Il n'y aurait pas de contestation dans l'Islet, Lotbinière et Rivière-du-Loup. Le comité local à la conférence de la Cour, par l'honorable juge C.-A. Wilson.

COURSE DE GOELETTES

Gloucester (Mass.), 8.—La goélette "Gertrude L. Thebaud" a battu la goélette "Elsie" par la faible marge de deux minutes dans une course de 36 milles pour la coupe emblème du championnat international des goélettes de pêche. A la fin du premier tour, qui était de 18 milles, le comité en charge de la course fit tirer un coup de canon. Croyant que la course était finie, l'équipage de l'"Elsie" lui fit prendre le chemin du port pendant que le "Thebaud" continuait sa course. Cet incident a fait perdre un temps précieux à l'"Elsie".

Province de Québec Comté de Chambly CITE DE GREENFIELD PARK

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par E. J. Allright, secrétaire-trésorier de la cité de Greenfield Park, que les propriétés ci-dessus désignées, seront vendues à l'enchère publique, au bureau de la corporation, angle du Boulevard Edward et du Chemin Devonshire, à Greenfield Park, le trente-un Octobre 1931, à dix heures de l'avant-midi pour taxes municipales, et scolaires ci-dessous mentionnées et les frais et intérêt en plus, à moins que les dits taxes intérêt et frais soient payés avant la vente.

Propriétaire	Description du lot	Taxes Municipales	Taxes Scolaires
Allesio, Camillo D.	No du cad. 239. Partie de la sub-div. No 51 mesurant 25 pieds par 174 de profondeur.	54.41	7.79
Brines Chris.	No du cad. 231-3-3 } No du cad. 230-3-3 }	18.49	10.68
Murray, Catherine (Mme F. Belair)	No du cad. 240-52-3, 52-2, } 52-1, 53-3, 53-1 }	129.28	85.70
Booton, Eli.	No du cad. 239. Partie S.E. de la Sub-div. 88 mesurant 53 pieds par 174 pieds de profondeur.	67.84	7.52
Bissonette, J. A.	No du cad. 240-10-3, 11-3.	32.40	6.88
Cadotte, Jos.	No du cad. 240-12-4, 13-4.	32.40	5.63
Dobson, Edmund, Snr.	No du cad. 239-25.	132.80	123.96
Dobson, Edmund, Jnr.	No du cad. 239, moitié S.E. de la Sub-div. 26.	78.14	51.63
Duckworth, E. (Mme E. Crook)	No du cad. 241-27-22, 23, 24 et 25.	55.30	41.51
Daish, H. Succession.	No du cad. 244-70.	254.53	160.06
Dubin, W. & I.	No du cad. 241-794.	109.42	40.83
Eaton, Mrs J.	No du cad. 230-6-4 et 231-6-4.	23.29	10.69
Freedman F.	No du cad. 239. Partie de la Sub-div. 88, mesurant 53 pieds par 174 pieds de profondeur, division N.O., soit 53 pieds de la ligne S.E. du No du cad. 239-89.	111.56	44.05
Frost, Fredk.	No du cad. 244. Moitié N.E. du lot No 60 avec bâtisses dessus érigées.	204.13	148.52
Ford, Archie.	No du cad. 244-69-8.	34.32	21.02
Gold, J. W.	No du cad. 232-1-2.	275.76	144.24
Rodger, Agnes L. (veuve de Robt. J. Gibson)	No du cad. 232-1, partie N.W. de la Sub-div. 33, mesurant 72 pieds par 509 pieds de profondeur.	79.15	59.38
Rodger, Agnes L. (veuve de Robt. J. Gibson)	No du cad. 232-1, partie S.E. de la Sub-div. 34, mesurant 144 pieds par 529 pieds de profondeur.	162.07	118.72
Graziano, Pardo.	No du cad. 239, partie de la Sub-div. 60, mesurant 26 pieds par 174 pieds de profondeur, ligne de la division S.E. soit 79 1/2 pieds de la ligne N.O. de 239-61.	30.84	5.56
Glendot, E.	No du cad. 240-8-1, 9-1.	54.96	9.77
Lubrasse, J. A.	No du cad. 240-18-1, 19-1 } No du cad. 240-18-2, 19-2 } No du cad. 240-18-3, 19-3 } No du cad. 240-18-4, 19-4 } No du cad. 240-18-5, 19-5, 240-71 }	513.98	126.24
Graff, Mme G. W.	No du cad. 241-5-15 et 14 No du cad. 239, partie du lot No 11 mesurant 60 pieds par 155 pieds de profondeur, ligne de division S.F., soit 118 pieds de la ligne N.O. de 239-10.	65.83	13.44
Hodges, E. A.	No du cad. 240-35-2.	73.86	21.26
Patenaude, A.	No du cad. 238-245, 246.	73.21	396.68
James, Mme F. J.	No du cad. 2-4-8.	396.68	194.72
Kramer, A.	No du cad. 239, partie de la Sub-div. 30, mesurant 48 pieds par 192 pieds de profondeur, ligne de division S. E. soit 48 pieds de la ligne N.O. de 239-29.	75.65	125.55
Lambert, C.	No du cad. 239, partie de la Sub-div. 30, mesurant 48 pieds par 192 pieds de profondeur, ligne de division S. E. soit 48 pieds de la ligne N.O. de 239-29.	67.75	5.81
Lejour, O.	No du cad. 240-10-3, 11-3.	32.40	10.58
Lemieux, A.	No du cad. 236-181-182.	43.28	7.14
Lejourné, O.	No du cad. 240-18-1, 19-1 } No du cad. 240-18-2, 19-2 } No du cad. 240-18-3, 19-3 } No du cad. 240-18-4, 19-4 } No du cad. 240-18-5, 19-5, 240-71 }	266.28	125.55
Miller, Robt. Succession.	No du cad. 240-63 avec bâtisses dessus érigées.	67.75	5.81
Montier, Oswald.	No du cad. 240-66-5.	67.75	5.81
Mullin, F. H.	No du cad. 241, partie N.O. du lot 37 mesurant 60 pieds par 192 pieds de profondeur.	59.48	39.29
Mendelson, M.	No du cad. 241-790.	91.01	39.29
Murray, W. J.	No du cad. 239, partie N.O. de la Sub-div. 60, mesurant 53 pieds par 174 pieds de profondeur.	101.56	45.48
Pelletier, Frs. X.	No du cad. 240-14-1, 15-1, } 14-2, 15-2. }	53.48	9.77
Poupre, W. J. Succession.	No du cad. 244, partie de la Sub-div. 40 mesurant 117 pieds par 157 1/2 pieds de profondeur avec front sur Ave. Greenfield.	53.48	7.98
Powell, C. T.	No du cad. 232-1-19-8 et 9.	163.82	23.37
Quenneville, O.	No du cad. 238-864, 865.	9.77	7.31
Tannenbaum, Rebecca, (veuve de J. Roston)	No du cad. 242, partie du lot 226, mesurant 100 pieds par 159 pieds, ligne S.O., soit 100 pieds du ch. Devonshire.	34.56	1.44
Sneal, Dame P.	No du cad. 239-18-6.	45.80	34.55
Spalding, A. M. (veuve de J. A. Wilkinson)	No du cad. 239-44-2 et 3 avec bâtisses dessus érigées.	101.97	39.53
Taylor, J. H. A.	No du cad. 239-17.	272.21	135.83
Taylor, W. H. & Young, J.	No du cad. 239, partie S.E. de la Sub-div. 35, mesurant 48 pieds par 192 pieds de profondeur.	256.29	104.48
Tyrell, Mme M. (Succession)	No du cad. 239, partie S.E. de la Sub-div. 72, mesurant 120 pieds par 174 pieds de profondeur.	93.50	39.05
Tessier, A. Mme épouse de D. Rowlands.	No du cad. 240-112 et 129 avec bâtisses dessus érigées.	60.18	45.11
Tessier, A. Mme veuve de D. Rowlands.	No du cad. 240-108, 109.	97.06	45.62
Tessier, A. Mme veuve de D. Rowlands.	No du cad. 240-108, 109.	61.08	16.04
Tessier, A. Mme veuve de D. Rowlands.	No du cad. 240-113, 114.	58.70	15.46
Tessier, A. Mme veuve de D. Rowlands.	No du cad. 240-132, 133.	55.10	25.14
Tessier, A. Mme veuve de D. Rowlands.	No du cad. 240-138, 139.	100.18	25.14
Tessier, A. Mme veuve de D. Rowlands.	No du cad. 240-140, 141.	55.10	14.91
Tessier, A. Mme veuve de D. Rowlands.	No du cad. 240-140, 141.	55.09	14.91
Tessier, A. Mme veuve de D. Rowlands.	No du cad. 242-1 partie S.O. de la Sub-div. 39, mesurant 48 pieds par 158 pieds de profondeur.	35.18	1.72
Williams, H. G. Succession.	No du cad. 229-8-6 et 7.	13.65	10.48
Williams, H. G. Succession.	No du cad. 229-8-20 et 21.	21.82	21.82

Webster, J. N. Succession.	No du cad. 230/231-6-1.	20.68	12.62
Webster, J. N. Succession.	No du cad. 230/231-6-2.	20.68	12.62
Woodward, A. B. Succession.	No du cad. 239, partie de la Sub-div. 3, ligne de la division S.E. soit 50 pieds de 239-2.	41.60	26.04
Woodward, A. B. Succession.	No du cad. 239 partie de la Sub-div. 72, ligne de la division S.E., soit 120 pieds du 232.	30.00	22.56
Williams, H.	No du cad. 239, partie de la Sub-div. 34 d'une superficie irrégulière de 14,814 pieds carrés.	93.30	46.57
Wishart, R. J.	No du cad. 241/242 angle coin N.O. de la Sub-div. 9, mesurant 50 pieds par 178 pieds de profondeur.	96.48	45.93
Castle, W.	No du cad. 239-87.	186.27	164.85
Castle, W.	No du cad. 241-20-5, 9.	20.45	27.40
Castle, W.	No du cad. 241-20-13, 14, 15.	26.56	20.44
Castle, W.	No du cad. 241-20-13, 14, 15.	43.96	34.52
Castle, W.	No du cad. 242-20-7, 4, 241-20-5, 4.	49.85	69.12
Castle, W.	No du cad. 242-20-7, 8.	34.05	27.20
Castle, W.	No du cad. 242-20-11, 12.	40.80	38.65
Castle, W.	No du cad. 244, partie de la Sub-div. 38, mesurant 156 pieds par 109 pieds de profondeur, avec front sur Ave. King Edward.	121.58	100.98
Fraser, W.	No du cad. 229-5-3.	15.84	3.05
Naylor, R.	No du cad. 239-5-1.	19.56	2.85
Eclipse Garment Co.	No du cad. 232-1-30.	104.09	109.31
Evans, J. E.	No du cad. 244-89.	65.76	29.82
Gumpelovitch, B.	No du cad. 239, partie de la Sub-div. 88, mesurant 53 pieds par 174 pieds de profondeur de la ligne S. E., soit 53 pieds du lot No 87.	76.77	34.69
Kearney, J. C.	No du cad. 230/231-3-5.	31.49	8.31
Toussaint, H. N.	No du cad. 241-20-6, 7.	45.20	2.64
Toussaint, H. N.	No du cad. 241-20-10, 11, 12.	62.56	2.85
Toussaint, H. N.	No du cad. 241-20-16, 17, 18.	67.90	3.99
Toussaint, H. N.	No du cad. 242-20-5, 6.	44.87	2.86
Toussaint, H. N.	No du cad. 242-20-9, 10.	44.87	3.99
Charlo, F.	No du cad. 239, partie du lot No 56, mesurant 65 par 112 pieds de profondeur, avec front sur l'Ave. Fairfield.	150.92	39.66
Vendetti, G.	No du cad. 239, partie S.E. du lot No 56, avec front sur le Bid. Edouard et Ave. Fairfield, d'une superficie de 17,400 pieds carrés.	563.10	82.17
Vendetti, G.	No du cad. 239 partie S.E. du lot No 57, avec front sur les Ave. Fairfield et Tarbuck, d'une superficie de 13,485 pieds carrés.	303.75	54.12
Liffiton, Mme J. Succession.	No du cad. 241, angle est du lot No 42, mesurant 75 pieds par 150 pieds de profondeur.	170.79	76.51
Pesant, Jas.	No du cad. 239, partie du lot No 53, avec front sur Ave Fairfield avec bâtisses dessus érigées.	270.84	42.89
Mullin, R. D.	No du cad. 244-81.	59.61	56.60
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 229-17-2.	18.50	9.84
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 229-17-3.	18.20	9.94
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 229-17-4.	18.20	9.94
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 229-17-5.	26.37	10.68
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 229-17-1, 230-6-10.	15.48	9.46
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230-6-15.	15.48	9.46
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230-6-14.	15.48	9.46
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230-6-13.	15.48	9.46
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230-6-12.	15.48	9.46
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230-6-11.	15.48	9.46
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230-6-10.	15.48	9.46
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230-6-9.	15.48	9.46
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230-6-8.	15.48	9.46
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230-6-7.	15.48	9.46
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230-6-6.	15.48	9.46
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230-6-5.	9.25	4.70
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230/231-6-3.	18.21	21.26
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230/231-7-2.	24.85	10.18
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230/231-7-3.	17.65	10.18
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230/231-7-4.	17.65	10.18
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 230/231-7-5.	17.65	10.18
Hill, Mme Thos. Succession.	No du cad. 241, partie de la Sub-div. 42, mesurant 40 pieds par 150 pieds de l'Ave. Murray.	36.00	22.68
Mainwaring, V. G. Mme J. Gleave.	No du cad. 239-18-4.	19.65	10.18
Mainwaring, V. G. Mme J. Gleave.	No du cad. 239-18-5.	1	

La journée

Sommaire
Le virement, bourse de Montréal: 14,912 actions contre 18,340 la veille.

Petite Bourse: 2,929 contre 3,972. Titres miniers: 31,760 contre 17,260.

Bourse de Toronto: 407,333 contre 350,044. Bourse de New-York: 2,900,000 contre 2,800,000.

Valuers actives: Brazilian, Can. Cement, Dom. Steel, Intern. Nickel, Hollinger, Lindsay, Imperial Oil, International Petroleum, B. A. Oil, Inter. Utilities, B. Dom. Stores, Noranda, Siscoe, Moss, Lake Shore.

En diminution: International Utilities A. L'indice: industrielles, en avance de 8.50 à 105.82, ferroviaires, en avance de 4.57 à 54.69, utilitaires, en avance de 3.06 à 41.62.

Bourse de Montréal
La journée d'hier peut être classée parmi les bonnes en raison des cours fermes qui ont prévalu sur la plupart des titres échangés.

Le volume a été légèrement moindre, mais ce sont les nouvelles requêtes de New-York qui ont influé de façon satisfaisante sur la tenue des cours.

Les papiers n'ont vu que quelques transactions sur Canada Paper and Power qui se maintient toujours à 50, comme la dernière fois. Le reste de la liste n'est pas cotée.

Utilités: titres actifs avec une hausse vive de Brazilian qui saute à 11 contre 9 1/2 dernier cours. Quelques virements partiels ont lieu sur d'autres titres, mais Montréal Power ne change pas à 38, Québec Power est au même cours à 29, Shawinigan à 33 et Winnipeg Electric à 5 1/2.

Les transcrits: Canadian Pacific garde son cours de 14 1/4, sans changement. Bâtiment: légère hausse de Canada Cement qui passe de 5 à 5 1/2.

Constructions mécaniques: comparativement relativement actif avec Canada Bronze à 19, Can. Car à 6 1/4, Bridge à 27 et Steel of Canada à 22, tous ces titres n'enregistrent aucun changement. Dominion Steel monte de 1 1/4 à 2.

Alimentation: National Breweries se transige toujours à 24. Mines et métaux: deux hausses dans ce compartiment, avec International Nickel à 10 1/2 contre 9 1/2 et Hollinger qui passe de 5.10 à 5.55.

Dans les divers: avance de Lindsay de 9 à 10, Massey Harris reste à 3. La petite Bourse
Bien que très calme, la petite Bourse a fait preuve de fermeté hier, enregistrant quelques hausses sur des valeurs-vedettes. Les pétroles sont en avance avec Imperial Oil qui grimpe à 10 3/4 contre 10, International Petroleum qui suit presque toujours les cours du premier titre, avance aussi de 9 1/4 à 10 3/4, hausse de B. A. Oil à 9 1/4 contre 8 1/4.

Les distilleries restent au même niveau avec Seagram à 7 et Walker à 3 1/4. Industrielles avec deux hausses celle d'Int. Util. B de 3 1/4 à 4 et de Dom. Stores de 16 1/2 à 18. Eng. Engineering ne bouge pas à 10, mais on note une vive baisse de Int. Util. A à 16.

Les mines ont été actives et à la hausse. Noranda passe de 13.50 à 14. Siscoe avance de 1 1/2 à 53 1/2, Moss de 29 3/4 à 32 et Lake Shore de 24.50 à 25.5.

Curb de New-York
Après une journée d'hésitation et de New-York à fait preuve, la bourse de New-York a été prévue de grande vigueur, enregistrant de nombreuses hausses qui se sont bien maintenues.

U. S. Steel a pris la tête et a fait une avance sérieuse. Les autres titres ont suivi gagnant jusqu'à 15 points. Le mouvement a été engagé sur des ordres à la hausse provenant de toutes les parties du pays. L'avance est justifiée par des hausses considérables sur le grain et par l'amélioration des propriétés mobilières qui vont bénéficier de la proposition Hoover.

Alaska Juneau 15 1/8-8, hausse 1 1/8; American Can 84 3/8-8, hausse 5 3/8; American and Foreign Power, 14 1/2-2, hausse 2; American Telephone 137 3/4-4, hausse 3 1/4; Atchafson 114, hausse 5 1/2; Auburn 19, hausse 2 1/2; Bethlehem Steel 29 3/4-4, hausse 2 1/2; Consolidated Gas 73 1/4-4, hausse 5; Electric Power 23 5/8-8, hausse 3 1/8; Fox Film A 9 1/2-2, hausse 2 3/8.

General Electric 31 5/8-8, hausse 3 1/8; General Motors 26 3/4-4, hausse 2 3/4; International Nickel, 9, hausse 3 1/2; International Telephone 17 1/4-4, hausse 1 1/2; Loew's Inc. 37, hausse 4; Montgomery Ward 12 1/2-2, hausse 1 1/2; New York Central 50 5/8-8, hausse 6 3/8; North American, 38 1/4-4, hausse 3; Pennsylvania 35, hausse 2 1/4; Radio 14, hausse 1 1/8; Sears Roebuck 40 1/2-2, hausse 3 1/4; Standard Gas 37 1/2-2, hausse 4 3/4; Stan. Oil, N.J., 33 3/8-8, hausse 2 5/8; Texas Corp., 19 1/2-2, hausse 2 1/4; Union Carbide 35 1/2-2, hausse 2 3/4; United Corp., 14 5/8-8, hausse 1 7/8; U. S. Steel, 72 7/8-8, hausse 5 1/8; Westinghouse, 19, hausse 2 3/8; Westinghouse El., 48 5/8-8, hausse 4 1/8; Woolworth, 53 3/8-8, hausse 3 7/8; Worthington Pump, 27, hausse 4 1/4.

LA COTE

COURS DU 8 OCTOBRE 1931

Table with columns: Valeurs, Cours, Max, Min, Ferme. Includes sections for Bourse de Montréal and Bourse de New-York.

LA PETITE BOURSE

Table listing various stocks and their prices, including utilities and mining stocks.

LES MINES DE TORONTO

Table listing Toronto mining stocks and their prices.

CURB DE NEW-YORK

Table listing Curb New-York stocks and their prices.

LES BANQUES D'OR LIBRE

Table listing free gold bank shares and their prices.

LES BANQUES ALLEMANDES

Table listing German bank shares and their prices.

LES VENTES DE DOMINION STORES

Les ventes de Dominion Stores accusent une avance sur les chiffres de l'année dernière. Jusqu'au 26 septembre, le total s'élevait à \$2,043,000 contre \$1,702,000 l'année dernière.

Belgo Canadian Paper Company Limited

AVIS D'ASSEMBLEE

Dans l'affaire d'un compromis ou entente entre la BELGO CANADIAN PAPER COMPANY, LIMITED, et ses actionnaires, selon la section 41 (a) de la Loi des Compagnies de Québec.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que par un ordre en date du 24 jour de septembre, 1931, l'honorable juge Patterson, un des juges de la Cour supérieure de la province de Québec, dans le district de Montréal, a décidé qu'une assemblée spéciale générale des actionnaires de la BELGO CANADIAN PAPER COMPANY, LIMITED, soit convoquée dans le but de prendre en considération, et si on le juge nécessaire, d'accepter (avec ou sans changement ou modification) le compromis ou entente proposé à être fait entre la dite compagnie et ses actionnaires.

La dite assemblée aura lieu le 5e jour de novembre 1931, au bureau-chef de la compagnie, chambre 622, édifice de la compagnie Canada Cement, 606, rue Cathcart, Montréal, P. Q., à trois heures et demie de l'après-midi, auxquels endroit et heure, tous les actionnaires de la compagnie sont priés d'être présents.

Une copie du dit compromis ou entente et une formule de procuration ont été adressées à tous les actionnaires de la compagnie.

Les actionnaires de la dite compagnie doivent assister à cette assemblée spéciale générale et voter soit personnellement ou par procuration; toutes les formules de procuration doivent être déposées entre les mains du secrétaire de la compagnie à son bureau-chef, situé au numéro 606, rue Cathcart, Montréal, P. Q., comme ci-dessus, pas plus tard, que l'heure fixée pour l'Assemblée.

Dans le cas de détenteurs conjoints voulant par procuration, la dite formule de procuration doit être signée par chacun des détenteurs-conjoints.

Par le dit ordre, le juge a nommé G. M. McKEE, président de la compagnie, ou en son absence, C. CHAHOON, Jr., directeur de la compagnie pour agir comme président de la dite assemblée spéciale générale et a pris le président, ou en son absence, le secrétaire de l'assemblée, de faire rapport au juge du résultat de l'assemblée.

Le compromis ou entente ci-dessus mentionné, tel qu'il est proposé, ou change ou modifié à la dite assemblée sera soumis à la sanction d'un juge de la dite Cour Supérieure.

Des copies du compromis ou entente et de la formule de procuration peuvent être obtenues par les actionnaires pendant les heures de bureau en s'adressant au secrétaire de la compagnie.

DATE le 25ème jour de septembre, 1931. PAR ORDRE DU JUGE, G. WILFRID ROUSSON, Secrétaire.

Le marché des oeufs

A l'approche de la saison où les oeufs frais sont rares, les marchés des oeufs deviennent plus fermes et les prix des catégories supérieures augmentent; ce fait a été assez commun au cours de la semaine écoulée. Jusqu'à présent, le mouvement des oeufs frigorifiques dans les canaux de la consommation a été comparativement peu abondant, mais les ventes de ces oeufs sont commencées en plusieurs endroits. Il est probable que si la température devient plus fraîche le commerce des oeufs frigorifiques deviendra plus considérable car on peut s'attendre que la production des oeufs frais continuera à diminuer.

Bien que la situation des oeufs frigorifiques soit dans un bien meilleur position statistique qu'elle l'était il y a un an, plusieurs commerçants disent que le commerce des oeufs frigorifiques n'est pas une perspective très favorable. Cette opinion semble plus répandue dans l'Ouest où des provisions considérables d'oeufs frais appartenant aux catégories inférieures viennent en compétition avec le produit des entrepôts.

A Toronto, il y avait en entrepôts frigorifiques, d'après les chiffres publiés par la succursale de la "Canadian Produce Association" à Toronto, 96,635 caisses d'oeufs, à comparer à 108,714 caisses il y a un an. Les chiffres publiés par la Chambre de Commerce de Montréal, indiquent un déficit semblable sur les provisions de l'année dernière. La Chambre de Commerce de Winnipeg publiait que le premier du mois il y avait 55,004 caisses d'oeufs frigorifiques dans les entrepôts de cette ville à comparer à 56,361 caisses, il y a un an.

Il est vrai que les prix des oeufs ont augmenté constamment au cours des deux dernières semaines; toutefois, ils sont encore moins élevés qu'à la même époque l'année dernière. Même aux prix moins élevés, en comparaison avec les autres années, cependant, les prix des oeufs indiquent maintenant une situation encourageante.

Le mouvement interprovincial des oeufs a encore été peu abondant la semaine dernière. Une charge de wagon d'oeufs conservés mais non frais, a été expédiée de la Colombie Anglaise et le mouvement venant des provinces des prairies est peu considérable. Actuellement, les provinces des Prairies paie l'amenée pour un produit de qualité inférieure. Les seconds forment un pourcentage fort minime des oeufs vendus dans l'Ouest. Non seulement le prix de cette catégorie est-il bas, mais toute quantité de seconds dans les expéditions en-Ouest à l'Est donne aux expéditeurs de l'Ouest un prix plus bas que leurs extras et premiers qu'il en vaudrait le cas où ils n'envoieraient pas de seconds.

Les grains

Cours du gros fourrage par la maison E. L. Turgeon, B. B. B.

Table listing grain prices for various types of hay and straw.

Les denrées

Cours du gros, fourrage par la maison Z. Linoges & Cie, rue William.

Table listing food prices for various types of flour, sugar, and other staples.

LA PRODUCTION DE CIMENT EN 1930

La production durant 1930 est évaluée à \$3,719,000, ce qui représente une belle avance sur le chiffre de 1919 qui était seulement de \$2,147,878. Le record a été atteint en 1929 avec \$4,419,417. L'année 1930 marque une régression sur la période précédente.

L'Ontario vient en tête avec 51.7 pour cent du total, suivi par le Québec avec 30 pour cent, et la Colombie avec 10.6. Les autres provinces se partagent le reste de la production. Il existe au total 146 fabriques de ciment au Canada.

AVIS est par les présentes donné la Corporation de l'Hôpital Saint-Jacques de Québec à sa prochaine assemblée pour faire adopter une loi conférant un contrat basé entre elle et la Ville de Montréal le 7 août 1931 devant Jean Beaudouin, notaire, sous le numéro 12682 de son répertoire, par lequel acte la dite Corporation s'engage à construire un hôpital pour la période et le traitement des personnes atteintes de maladies contagieuses la Cité à garantir l'emprunt qui est fait pour cette fin, et déterminer le mode de son remboursement, la Cité à garantir la fourniture de la nourriture et pour autres fins. Montréal, 7 octobre 1931. LAURENDEAU & LAURENDEAU, Procureurs de la 159-9-16-25

14 et 28 Oct.

Le marché du bétail

Il y avait 2830 porcs lundi et 12007 boeufs nouvellement arrivés et 7000 de boucherie et légers \$6, et bœufs légers pesant en moyenne 140 livres, \$5.75. Truies \$4.50 à \$5. Le marché de mardi était irrégulier et en baisse de 25c à 50c, mais deux charges ont obtenu \$6. Truies en baisse de 25c également. Les "selects", vendus par catégories, ont obtenu la prime habituelle de \$1.00 par tête.

A Toronto lundi 4200 boeufs étaient offerts sur un marché lent mais ferme. Quelques bons boeufs de boucherie ont obtenu \$6, les communs à moyens de \$3 à \$5.50. Les vaches variaient entre \$2 et \$4, les veaux nourris de \$6.50 à \$9 et les meilleurs taureaux \$3.50; boeufs d'engrais fermes entre \$3 et \$4.50, la plupart de qualité ordinaire. Les meilleures vaches pleines et en lactation ont obtenu de \$60 à \$70 chacune. L'offre mardi se composait de ché était lent mais assez ferme; quel-ques boeufs lourds de meilleure qualité ont fait de \$6 à \$8.15. Les vaches ont obtenu un prix maximum d'environ \$3.75.

Il y avait 600 veaux lundi et 300 moutons. Marché ferme entre \$4.50 et \$9.50 pour les deux jours.

Il y avait 4600 agneaux offerts en vente lundi et 1500 mardi. Marché irrégulier lundi; on offrait \$6.50 pour les meilleurs brebis et les meilleurs agneaux châtrés. Le marché s'est amélioré mardi et les bœufs brebis et les bons agneaux châtrés ont fait \$6.75 et les sujets inférieurs de \$4.75 à \$5. Les moutons ont obtenu \$3 et moins.

Il y avait 1200 porcs lundi; marché plus ferme, on demandait \$5.10 au sortir du wagon pour les porcs à bacon. Mardi, marché soutenu à \$6.10 au sortir des wagons. Les selectes ont obtenu la prime habituelle de \$1.00 par tête.

Le développement des magasins à chaîne au Canada. On assiste depuis quelques années à un développement régulier et très considérable des magasins à chaîne, au Canada. Une compilation, portant sur 21 branches différentes de commerce et d'industrie, montre qu'en l'espace de 4 ans le chiffre des magasins à chaîne a presque triplé, passant de 2,668, en 1928 à 6,591 en 1931. L'augmentation la plus considérable porte sur le commerce de l'épicerie qui saute de 1,162 magasins à 2,294. Les drogueries viennent ensuite puis les magasins de chaussures.

En 1929, le total était de 3,669 magasins et en 1930 de 5,499.

ROLLAND RINFRET COURTIER EN ASSURANCES. Suite 708 Insurance Exchange Bldg 276, rue St-Jacques Ouest. Téléphone Harbour 9253.

PROPOS FINANCIERS

Le meilleur placement

Nous avons, dans nos articles précédents, rappelé les qualités du bon placement immobilier et marqué la différence essentielle entre l'obligation, le créancier, et l'action, titre associé. Nous avons ensuite constaté que la conception actuelle du placement ne correspond plus tout fait à celle qu'on se faisait il y a quinze ou vingt ans, et avons, enfin, souligné l'importance fondamentale du placement pour nous, Canadiens.

À la lumière de ces données préliminaires, et nous plaçant encore au même point de vue, c'est-à-dire au point de vue de la collectivité, du mouvement économique de notre époque, demandons-nous quel est non seulement le bon, mais le meilleur placement que dans les circonstances présentes, chacun d'entre nous puisse faire. Car — et malheureusement, nous n'y réfléchissons pas assez — selon que nous disposons d'un capital, nous contribuons ou non à la prospérité économique, nous servons ou desservons l'économie nationale de notre époque. Or nous l'avons vu, nous ne prenons pas, dans notre placement, une part proportionnelle à notre importance numérique, et notre responsabilité persistante à ce point de vue menace notre stabilité sociale et financière.

Le rapport de Bradstreet: La température assez chaude a fortement gêné les ventes en détail, mais d'autre part, les branches de l'ameublement et de la quincaillerie sont actives. La couture attend le commencement du temps froid pour de nouvelles commandes importantes. Selon les rapports de la commission du port, il y avait un léger surplus de grains dans les éleveurs comparés à l'année dernière et les récoltes sont en avance de 5,000,000 de boisseaux.

Le marché des denrées enregistre une nouvelle avance pour l'exportation du fromage qui a touché plus de 71,000 caisses durant la semaine, avec une valeur de près de \$1,000,000. On note de la fermeté pour les oeufs et le beurre. Les chargements de wagons sont en diminution et les versements de compensations pour les banques de Montréal sont 12.08 p.c. plus basse que pour la période correspondante de l'année dernière.

Les affaires

Le rapport de Bradstreet: La température assez chaude a fortement gêné les ventes en détail, mais d'autre part, les branches de l'ameublement et de la quincaillerie sont actives. La couture attend le commencement du temps froid pour de nouvelles commandes importantes.

L'immeuble

(Renseignements fournis par la firme Ernest Pitt & Cie) Hier, 17 ventes, dont 8 de \$2,000 et plus, ont été enregistrées pour la somme totale de \$52,272.20. La vente la plus importante, de \$31,000 a été transigée dans le quartier Ahuntsic, entre les Cierres de Saint-Vincent et L. H. Gault et al, pour des immeubles sis sur le chemin public.

Immeuble général Prêts hypothécaires MASSE & GAUTHIER 5504, rue Verdun, Tél. York 1597

Port Alfred Pulp & Paper Corporation

AVIS D'ASSEMBLEE

Dans l'affaire d'un compromis ou entente entre PORT ALFRED PULP & PAPER CORPORATION et ses actionnaires selon la section 41 (a) de la Loi des Compagnies de Québec.

AVIS EST PAR LES PRESENTS DONNE que par un ordre en date du 24e jour de septembre 1931, l'honorable juge Patterson, un des juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, dans le district de Montréal, a décidé qu'une assemblée spéciale générale des actionnaires de PORT ALFRED PULP & PAPER CORPORATION, soit convoquée dans le but de prendre en considération et si on le juge nécessaire, d'accepter (avec ou sans changement ou modification) le compromis ou entente proposé à être fait entre la dite compagnie et ses actionnaires.

Changements étrangers

Table with columns: Cable, Monnaie, Montréal, New-York, dollars, etc. listing exchange rates for various currencies.

L'industrie des cordages

On enregistre pour l'année 1930 un recul dans l'industrie des cordages et ficelles au Canada. La valeur de la production est estimée à \$8,510,000 contre \$11,798,000 l'année précédente.

CONSOLIDATED GAS DE BALTIMORE

La compagnie vient de passer un important contrat de 20 ans avec le Pennsylvania Railroad, pour l'électrification de la ligne Susquehanna. Le contrat s'élève à \$4,000,000 par an. Les travaux se termineront à la fin de 1932.

LE MINERAI DE TRAIL

La fonderie de Trail a reçu au cours de la semaine terminant le 30 septembre 9,759 tonnes de minerai provenant des propriétés de Smelters et 23 seulement provenant d'autres mines.

UN COURTIER SUSPENDU

On annonce la suspension par les autorités de la Bourse de la firme de courtage McGill and Co., de Hamilton. Cette maison a été enraînée par la chute de McDougall and Co.

RESTRICTIONS LEVEES

Les restrictions que l'on avait placées sur les transactions des titres de Sisco, Big Missoury, Kirkland Lake, Central Manitoba, Moffat, Sylvanite, Haley, Pioneer et Vipond, ont été levées.

Bruits et nouvelles

Ogilvie Flour Mill:

Les recettes nettes de l'année se chiffrent par \$755,149 contre \$1,127,000 en 1930.

Abitibi:

En raison de la situation du marché du papier, la compagnie a décidé de réduire sa production de 325 tonnes par jour.

Les impôts brésiliens:

On annonce que le Brésil vient de frapper toutes les valeurs d'une surtaxe de 8 p.c. sur les dividendes. Cette mesure aura un effet déprimant sur la tenue des cours de Brazilian.

Négociations financières:

Lord Reading, secrétaire des Affaires étrangères britanniques négocie un emprunt à Paris.

Banque d'Angleterre:

La banque maintient son taux d'escompte à 6 p.c.

Découverte d'or à Sudbury:

On a découvert à l'ouest de Sudbury, à Stoney-Portage, une veine d'or importante. Dom Explorers et Smelters ont acquis des terrains dans la région.

Auburn Motors:

Les profits nets pour le trimestre finissant août se montent à \$97,270.20, soit \$4.91 sur les 199,060 actions en circulation, contre \$0.90 en 1930.

La gasoil:

Les stocks américains ont diminué de 405,000 barils durant la semaine qui vient de s'écouler. Le total est actuellement de 30,360,000. La production brute de la semaine s'est élevée à 2,147,450 par jour en diminution de 45,900.

A l'étranger:

Les bourses de Paris et de Londres sont en meilleures position avec une tendance à la hausse. La bourse de Stockholm reprend les affaires. La Finlande interdit les opérations sur les changes.

Les mines à Toronto

Le marché a fait preuve de fermeté et l'on a enregistré des avances sur une grande partie de la liste.

Le blé:

Les marchés de Winnipeg et de Chicago enregistrent une hausse dans le blé.

L'activité économique

L'émission de deux milliards et demi de francs de Bons du Trésor britannique à un an 4-1-4 pour cent d'escompte a été un grand succès. Les souscriptions furent très nombreuses, le taux du marché montant à 3-7-8 pour cent en quelques jours, signifiant un crédit de la Grande-Bretagne même en ces temps difficiles.

En France

L'émission de deux milliards et demi de francs de Bons du Trésor britannique à un an 4-1-4 pour cent d'escompte a été un grand succès. Les souscriptions furent très nombreuses, le taux du marché montant à 3-7-8 pour cent en quelques jours, signifiant un crédit de la Grande-Bretagne même en ces temps difficiles.

L'hon. M. David aux belles fêtes de Mont-Laurier

La bénédiction du nouveau séminaire donne lieu à de grandes réjouissances. Un grand banquet.

Mont-Laurier, 8 — La bénédiction du nouveau séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier a donné lieu, hier, à de grandes réjouissances. La superbe construction a été bénite par S. E. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique. Huit évêques, plusieurs prêtres domestiques et protonotaires apostoliques, l'hon. Athanase David, secrétaire provincial, et plusieurs sociétés de la paroisse, ont assisté à la messe et à la bénédiction.

S. E. MGR LIMOGES

S. E. Mgr Limoges prit ensuite la parole, pour répondre à l'allocution de M. l'abbé Jutra, qui remercia ainsi que tout le personnel du séminaire pour tout le dévouement qu'ils ont mis à la réalisation de cette oeuvre, maintenant bénite par le représentant du pape et officiellement inaugurée.

L'hon. Athanase David, secrétaire provincial, déclaré que la politique est appréciée de diverses façons, elle apprend tout de même à ceux qui la pratiquent à toujours être sur leurs gardes, et il avoue qu'en attendant parler du banquet, il a pensé que la journée ne se terminerait pas sans qu'il ait à prononcer un discours.

Relevant une parole du supérieur du séminaire de Mont-Laurier, il dit que dans sa jeunesse, il a rêvé de pouvoir, un jour, faire quelque chose pour l'enseignement, dans sa province. Il s'aperçoit maintenant qu'entre un rêve et la réalité il n'y a que du travail persévérant et une volonté constante.

Il avait rêvé de belles institutions d'enseignement et trouve que le travail persévérant et la volonté constante du clergé a transformé ce qui était alors de l'idéal en une réalité palpable et merveilleuse.

Il rappelle ensuite que ce sont les prêtres et les évêques qui, sortant du peuple, instruits, retournent au peuple pour le guider et le diriger. Il parle aussi des relations entre l'Eglise et l'Etat, dans notre province, et déclare que c'est au moyen de maisons d'éducation comme celle que vient de voir s'élever la jolie ville de Mont-Laurier qu'elles continueront d'être ce qu'elles ont toujours été, c'est-à-dire, absolument excellentes.

AVIS DES POSTES

Le directeur de la Poste à Montréal, désire informer le public que lundi le 12 courant, Jour d'Action de Grâce, sera observé à l'Hôtel des Postes à Montréal, comme congé statutaire, et le bureau de poste sera fermé à l'exception du comptoir des timbres et de ceux de la poste restante et des objets recommandés, qui seront ouverts de 8.00 à 10.00 a.m. dans l'intérêt du public.

Des nobles de la famille animale

Deux visons pur sang qui émigrent confortablement en Angleterre. Deux membres d'une famille aristocratique de la Colombie Britannique sont arrivés à Montréal aujourd'hui, dans le "Continental Limited" du Canadian National. Ils sont en route pour Hertfordshire, Angleterre. Ils auront parcouru quelques 6,000 miles quand ils auront atteint leur destination.

M. W. MIDDLETON MEURT SUBITEMENT

M. William Middleton, 127 rue Milton, est décédé subitement, hier après-midi, à l'âge de 80 ans, à la demeure de son cousin, Frederick Middleton, 3581 rue Shuter, où il était entré en venant de voir son médecin de famille, Le Dr Ship, 2010 rue Union, mandat, attribué la mort à une syncope. On a transporté le corps à la morgue où une enquête aura lieu ce matin.

Prochaine conférence du docteur Sergent

La prochaine conférence du docteur Emile Sergent, membre de l'Académie de Médecine de Paris, aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, le vendredi, 9 octobre, à 8 heures 30 p.m. Sujet traité: "Les Virus Filtrants en Phytologie". Le public, et surtout le public médical, est cordialement invité.

Prochaine conférence du chanoine Jeanjean

La prochaine conférence de Monsieur le chanoine G. Jeanjean, professeur de psychologie appliquée à l'Institut catholique de Paris, aura lieu sous le patronage du Comité d'Hygiène Mentale de la province, à l'École Technique, 200 est, rue Sherbrooke, à 8 h. 30, vendredi, 9 octobre 1931. Sujet traité: "La Peur et les Phobies".

CARTES D'AFFAIRES

UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED ASSURANCE FEU ET AUTOMOBILE Albert Bernard Agent Spécial, Département français 485 rue McGill, 701, Marquette 2178

Un peintre qui étudie les moeurs des Peaux-Rouges

M. Paul Coze a visité récemment, plusieurs tribus dans l'ouest canadien. A l'Alliance française.

Monsieur Paul Coze, peintre français spécialisé dans l'étude des Peaux-Rouges, vient d'arriver à Montréal de retour d'un long voyage dans l'Ouest canadien où il a visité plusieurs tribus de peaux-rouges, dans le but d'étudier leurs coutumes, leurs arts et leurs costumes pour continuer les travaux ethnographiques accomplis l'an dernier par la Mission Scout qu'il dirigeait. Durant son voyage M. Coze était accompagné de son épouse, qui l'a secondé dans ses travaux.

Tous deux s'étaient rendus par le Canadian National jusqu'à Debden, Saskatchewan d'où ils se sont rendus en canot jusqu'à l'île à la Croix. Dans le nord de la Saskatchewan où M. Coze a fait un séjour prolongé des études spéciales ont été faites sur les Indiens de la Poudre d'Or qui sont encore païens et conservent de ce fait plusieurs coutumes curieuses. Celles-ci ont été notées et filmées et particulièrement la "Danse de la Ronde" et une impressionnante cérémonie sous la "loge à transpirer". M. Coze a aussi ajouté à la remarquable collection de croquis qu'il avait commencée, il y a trois ans déjà, lors de son premier voyage au Canada et dont la majeure partie seront exposés à partir de lundi soir, la semaine prochaine, à l'École des Beaux Arts, rue St-Urbain.

Cette exposition des études de paysages et de types de peaux-rouges de l'Ouest canadien est sous le distingué patronage de l'honorable M. Athanase David, secrétaire provincial, M. Edouard Carteron, consul général de France au Canada, M. Duncan Campbell Scott, sous-ministre du ministère des Affaires Indiennes, et M. Marcel Nougier, président de la Chambre de commerce française. Elle durera du 12 au 16 octobre, jusqu'à 5.00 du soir.

M. Paul Coze qui est aussi un écrivain distingué, auteur de "Moeurs et Histories des Peaux Rouges" (en collaboration avec René Thévenin) ouvrage couronné par l'Académie Française, et de "Wakanda", récit de voyage au Canada, donnera la quinze octobre prochain, sous les auspices de l'Alliance Française de Montréal, une conférence intitulée "Un peintre français chez les Indiens de l'Ouest".

L'auto a causé 411 morts en 32 mois

La grande majorité des accidents, à Montréal, est causée par l'automobile.

Aux bureaux de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, après avoir parcouru la table des statistiques d'accidents de la Cour de Coroner, pour la période du 1er janvier 1929 au 31 août 1931, on constate que les automobiles sont encore la principale cause des mortalités dans le district de Montréal.

DECES DE MADAME ALFRED LARAMEE

Madame Alfred Laramee, née Delphine Chaput, épouse de feu le Dr Alfred Laramee, en son vivant professeur à la faculté de médecine de l'Université Laval, aujourd'hui l'Université de Montréal, est décédée, hier, à l'âge de 88 ans. Elle était la fille de Léandre Chaput, décédé, fondateur de la maison L. Chaput et Cie, fusionnée maintenant avec la maison Hudon-Hébert.

UN PILOTE ROBOT

Newark, N.J. 8. — "Iron Mike", le nouveau pilote robot pour avions, a pris le contrôle d'un gros appareil transportant 19 personnes et il a maintenu un vol droit pendant 20 minutes sans aucune aide humaine.

PRETS SUR HYPOTHEQUES A JETTE & CIE 84, Notre-Dame Ouest - Chambre 52 Edifice Daloth

LA COMPAGNIE DE PAPIER KRUGER PAPIERS DE TOUT GENRE MAIN 3800 MONTREAL

MARQUES DE COMMERCE MARION & MARION 1804, rue Université, Montréal.

AVIS PUBLIC Avis est par les présents donné que Paul Bouthillier de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, a dressé à l'Assemblée Législative de la Province de Québec, à sa prochaine réunion en Parliament, une loi de faire admettre une loi lui permettant d'exercer la profession de médecin en substituant les examens requis par le Collège des Médecins, à son assemblée de septembre 1931.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No D-93171 — LA PARISIENNE SHOE COMPANY LIMITED, corps social incorporé ayant sa principale place d'affaires en les cités et district de Montréal. En liquidation.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No D-93171 — Elle Bigras, cultivateur, demeurant à Saint-Martin, Comté de Laval, district de Montréal, demandeur vs Odilon Proulx, bourgeois, autrefois de Montréal, et maintenant de lieu inconnu, défendeur; et T. Brassard, mis-en-cause.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No D-93171 — Isaac Leblanc, cultivateur, demeurant à Saint-Martin, Comté de Laval, district de Montréal, demandeur vs Odilon Proulx, bourgeois, autrefois de Montréal, et maintenant de lieu inconnu, défendeur; et T. Brassard, mis-en-cause.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No P-94171 — Albert Paquet, cultivateur, demeurant à Saint-Martin, Comté de Laval, district de Montréal, demandeur vs Odilon Proulx, bourgeois, autrefois de Montréal, et maintenant de lieu inconnu, défendeur; et T. Brassard, mis-en-cause.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No B-9171 — Martin Taillefer, cultivateur, demeurant à Saint-Martin, Comté de Laval, district de Montréal, demandeur vs Odilon Proulx, bourgeois, autrefois de Montréal, et maintenant de lieu inconnu, défendeur; et T. Brassard, mis-en-cause.

Un fermier qui se fait détective

Avec des voisins, il donne la chasse à des maraudeurs. Un fermier de l'Association, Joseph Forest, s'étant aperçu qu'il lui manquait dix sacs de grains de semence dans sa grange, s'improvisa détective et suivit les traces de pas à travers la campagne jusqu'à ce qu'il parvint à une maison inhabité, voisine de sa ferme. Il narra l'affaire à ses voisins et demanda leur aide pour surprendre les maraudeurs lorsqu'ils reviendraient. On se mit donc au guet. Vers minuit, on entendit le roulement d'une automobile. Mais les voisins, dans leur hâte de surprendre les venants, se montrèrent trop vite, et les hommes s'enfuirent vers leur voiture. On leur donna la chasse, tirant quelques coups de fusil dans leur direction, mais ils disparurent bientôt dans la nuit.

GUERRE DE TRIBUS

Lisbonne, 8. — Trente personnes ont été tuées dans une guerre de tribus sur l'île Bisau, Guinée portugaise. Les troubles économiques auraient causés le conflit. Les troupes portugaises ont rétabli l'ordre.

